

**Les enseignements supérieurs  
dans le monde,  
éclatement et effervescence**



**Jean-Claude Fiemeyer**

**Les enseignements supérieurs  
dans le monde,  
éclatement et effervescence**

**ADICE-*édition***  
**10, cité d'Angoulême**  
**75011 Paris**

**Dans la même collection**

Yvonne Mignot-Lefebvre, Michel Lefebvre, *Les Enseignements Supérieurs États–Unis / France, Europe : Le Décrochage*, Paris, 2003

La reproduction, intégrale ou partielle de l'œuvre et sa diffusion par voie électronique sont autorisées à l'usage privé des lecteurs et à des fins non commerciales.

ADICE- *édition*, 2004  
10, cité d'Angoulême  
75011 Paris  
Courriel [gapse@gapse.org](mailto:gapse@gapse.org)  
Site Internet [www.gapse.org](http://www.gapse.org)  
ISBN 2-915425-01-9

Cet ouvrage est édité par l'ADICE avec le soutien du GAPSE.

Le GAPSE – Groupe d'Analyse des Pouvoirs Sociétaux et Économiques – est une association qui s'est donné pour objectifs de décrypter les pouvoirs contemporains, de mettre en lumière leur évolution, d'en cerner les conséquences et de faire des propositions.

Le GAPSE rassemble des professionnels et des universitaires de nombreuses disciplines, ce qui garantit une approche très large des problématiques.

Les activités du GAPSE :

- Des séances de réflexion autour de travaux portant sur les thèmes du pouvoir (plus de 30 intervenants en plusieurs années).
- L'approfondissement de certains thèmes.
- L'édition d'opuscules faisant la synthèse des travaux.
- L'animation de débats.

Deux ouvrages édités :

- Les enseignements supérieurs, États-Unis / France, Europe : le décrochage.
- Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence.

*En préparation :*

- Les recherches, États-Unis / France, Europe : les hauteurs béantes.
- Les entreprises structurantes nationales doivent-elles être protégées ?
- Les pays de l'Union européenne peuvent-ils exister en l'absence de grands projets fédérateurs ?

Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site [www.gapse.org](http://www.gapse.org).



## INTRODUCTION

La citation qui suit est extraite du "Rapport de synthèse sur les tendances et les développements de l'enseignement supérieur (1998-2003)" présenté lors de la rencontre de la Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur (CMES), organisée par l'UNESCO du 23 au 25 juin 2003 à Paris.

*La mondialisation a ouvert des opportunités considérables pour le progrès de l'humanité. Cependant, elle implique une compétition accrue et un niveau élevé de préparation technologique auquel de nombreuses nations et de nombreux peuples ne sont pas préparés.*

*De ce fait ses bénéfices sont inégalement répartis et elle conduit à des inégalités spectaculaires.*

*Les dernières phases de la mondialisation tendent à approfondir plutôt que réduire ces inégalités et ces différences. Pour l'enseignement supérieur, cela présente une signification particulière que le rythme du progrès technologique tende à aggraver plutôt qu'à réduire les disparités économiques et les tensions sociales.*

*La mondialisation met en œuvre, au niveau mondial, des forces qui ont un potentiel intrinsèque d'unification. Mais elles sont contrariées par des forces adverses qui concourent à susciter oppositions et animosités, à encourager l'intolérance, la terreur et la violence, accroissant l'insécurité pour l'humanité. Il n'existe pas de réponses rapides et faciles aux défis posés par ces développements*

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

*contradictoires. Il y a cependant une prise de conscience accrue du fait que, dès lors que l'avenir de l'humanité est unique, la maîtrise de la mondialisation nécessite des solutions globales.*

*La mondialité de la condition humaine est une réalité. Elle tourne autour de deux pôles :*

- L'existence de biens communs mondiaux (l'air, l'eau, une même planète pour nourrir l'humanité, la connaissance, les arts, etc.)*
- La sécurité de la communauté humaine. Cette dernière ne peut être assurée sans un effort clair pour promouvoir le caractère mondial et commun de l'autre pôle, c'est à dire en veillant à ce que les biens soient préservés, accrus et distribués plus équitablement dans un esprit de solidarité, d'attention et de partage.*

En écho à cette prise de position, on pouvait lire, dans Le Monde Diplomatique de juillet 2003, les phrases suivantes :

*...Se pourrait-il qu'un bien public à l'échelle mondiale soit brevetable, c'est à dire qu'il puisse y avoir un monopole de quelques-uns au détriment de millions de personnes ?... Nous sommes face à un problème particulièrement complexe dans lequel interviennent des acteurs, des intérêts et des discours de nature et d'origine très diverses, et qui exige une approche intégrale et multidisciplinaire. Il faut une optique qui permette de concilier la légalité internationale en vigueur et les ordres juridiques internes respectifs ainsi que d'associer l'exercice du commerce au respect des droits humains. Il n'y a pas de réponse immédiate qui soit en même temps durable...*

Cette citation est extraite d'un article de German Velasquez, coordinateur du Programme d'action sur l'accès aux médicaments des pays en développement au sein de l'OMS, intitulé "Hold-up sur le médicament".

Toute similitude entre les deux préoccupations est-elle purement fortuite ?

# 1

## LES ENJEUX DES ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS

De quoi s'agit-il ?

Le nombre d'étudiants inscrits dans les enseignements supérieurs a doublé tous les dix ans depuis 1960<sup>1</sup> :

- 13 millions d'inscrits en 1960,
- 28 millions en 1970,
- 51 millions en 1980,
- 82 millions en 1995,
- vraisemblablement une centaine de millions en 2000 selon les statistiques partielles déjà connues.

Cette croissance s'explique par l'évolution démographique mondiale, l'élévation continue du taux de participation aux enseignements supérieurs dans l'ensemble des pays, et par l'apport de nouvelles technologies facilitant la diffusion de l'enseignement.

Sur la base d'un budget annuel moyen de l'ordre de 12 000 dollars par étudiant (pays de l'OCDE), le budget mondial annuel des enseignements supérieurs dépasse 1 000 milliards de dollars.

Les dépenses publiques consacrées dans le monde aux enseignements supérieurs croissent en valeur absolue

---

<sup>1</sup> Selon les statistiques de l'Unesco.

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

(3 370 dollars par étudiant en 1995 contre 2 011 dollars en 1985), mais régressent si on les rapporte à l'évolution du Produit national brut (58,2 % du PNB par habitant en 1995 contre 68,1 % en 1985).

La croissance des enseignements supérieurs est donc essentiellement le fait de l'enseignement privé.

### **Les diverses catégories d'enseignement supérieur**

La notion "d'enseignement supérieur" est validée par l'Organisation mondiale du commerce, qui répartit les "services de l'éducation" en cinq catégories de CPC (Central Products Classification, selon les classements statistiques des Nations-Unies)<sup>1</sup> :

- Les **services d'éducation primaire** (code CPC 921).
- Les **services d'éducation secondaire** (CPC 922).
- Les **services d'éducation supérieure/tertiaire** (CPC 923).

Dans les services d'éducation supérieure, on y trouve les services d'enseignements post-secondaires professionnels et technologiques (CPC 92310), qui couvrent une grande variété de sujets. Ils insistent sur les savoir-faire professionnels, mais contiennent un fonds théorique substantiel. On y trouve également les autres services d'enseignement supérieur (CPC 92390), qui conduisent à des diplômes universitaires ou équivalents. L'enseignement est assuré par des universités ou par des écoles professionnelles spécialisées. Les programmes ne se limitent pas à un enseignement théorique mais amènent les étudiants à contribuer à un travail original.

- **L'éducation des adultes** (CPC 924) qui sort du système d'enseignement initial.

---

<sup>1</sup> Note S/C/W/49, en date du 23 septembre 1998.

## 1. Les enjeux des enseignements supérieurs

- Les **autres services d'éducation** (CPC 929) (cf. ci-après).

Selon l'OMC, ces catégories renvoient aux structures traditionnelles du secteur, mais des changements rapides se produisent dans le domaine de l'enseignement supérieur. Ils peuvent être de nature à en affecter les champs et les concepts.

L'UNESCO, pour sa part, a modifié les catégories relatives à l'enseignement supérieur pour mieux prendre en compte les études de "type non universitaire". C'est ainsi qu'ont été distingués deux nouveaux niveaux : théorique professionnel avancé et opérationnel pratique"<sup>1</sup>.

C'est également l'évolution des structures du marché, tant local qu'international, qui a fait apparaître des activités directement liées aux services de l'éducation, les autres services d'éducation regroupés dans la CPC 929. Il s'agit d'activités contribuant au processus éducatif, sans être des activités d'enseignement à proprement parler : évaluation de l'enseignement, programmes d'échanges d'étudiants, organisation d'enseignement à l'étranger...

Cette classification a été adoptée par la Communauté européenne.

Elle a un rôle important de référence, notamment dans les discussions relatives à l'opportunité d'une libéralisation des services de l'éducation.

Elle fait l'objet de critiques pour la séparation instaurée entre système scolaire et universitaire, d'une part, et formation des adultes, d'autre part. Elle n'est pas toujours très claire, notamment dans le cas de l'apprentissage.

Elle concrétise la diversité des enseignements supérieurs.

C'est pourquoi on préférera le pluriel au singulier pour traiter des enseignements supérieurs.

---

<sup>1</sup> Classification internationale standard en matière d'éducation de 1997 (ISCED).

## Les domaines d'études

Dans ses statistiques, l'UNESCO distingue cinq grands domaines d'études :

- **Éducation** : sciences de l'éducation et formation pédagogique (12 % des étudiants en 1995).
- **Lettres** : lettres, religion et théologie, beaux arts et arts appliqués (12 %).
- **Droit et sciences sociales** : droit, sciences sociales et sciences du comportement, administration commerciale et des entreprises, communication de masse et documentation, économie ménagère et science domestique, échanges de services (38 %). C'est le domaine qui connaît la plus forte croissance.
- **Sciences naturelles, ingénierie et agriculture** : sciences naturelles, ingénierie, mathématiques et informatique, architecture et urbanisme, transports et communications, commerce, artisanat et programme industriels, agriculture, sylviculture et pêche (29 %).
- **Médecine** : science médicale et domaines liés à la santé, y compris les soins infirmiers (9 %).

Comme on le verra plus loin, l'importance accordée à ces domaines d'études varie fortement d'un pays à l'autre, ce qui met en évidence l'existence de stratégies nationales différenciées.

## Qu'attend-t-on des enseignements supérieurs ?

Au delà de leurs missions traditionnelles de production et de transmission de connaissances, les enseignements supérieurs sont supposés apporter une contribution importante au "Bien public".

*Face aux défis du XXIe siècle et dans l'interdépendance croissante entre les êtres humains, entre les sociétés et entre*

## 1. Les enjeux des enseignements supérieurs

*l'humanité et la biosphère, les universitaires et leurs institutions sont d'entrée de jeu renvoyés à leurs responsabilités pratiques, et non seulement basées sur des principes. Ces responsabilités pratiques sont aujourd'hui renforcées dans le contexte d'économies et de sociétés fondées sur la connaissance où l'enseignement supérieur tient un rôle clé. Il prend en effet part de façon unique à l'ensemble des processus de production de nouvelles connaissances, de leur transmission par l'éducation et la formation et de leur utilisation par des procédés industriels ou des services nouveaux. Bien plus, il se trouve au cœur même de ces processus : par ses quatre missions (recherche, formations initiale et permanente, service aux collectivités et coopération), il est appelé à apporter des contributions significatives au développement sociétal, de l'échelle locale aux échelles nationale et régionale jusqu'à l'échelle planétaire.*<sup>1</sup>

On attend donc des enseignements supérieurs qu'ils contribuent au développement humain durable. Le développement durable s'entend comme le "développement répondant aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à faire de même".<sup>2</sup>

L'UNESCO invite les milieux de l'enseignement supérieur et ses partenaires à *se doter de directions claires pour soutenir le développement durable, la démocratie et les perspectives humanistes.*<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Ces lignes sont extraites du document "Pour une citoyenneté responsable de l'enseignement supérieur" rédigé en 2003 par l'ONG, PRELUDE (Programme de Recherche et de Liaison Universitaires pour le Développement), à la demande de l'UNESCO.

<sup>2</sup> "Rénover ensemble l'enseignement supérieur", document préparé par la Commission canadienne pour l'UNESCO pour le compte de la CMES : Une fiche y est consacrée à la contribution de l'enseignement supérieur au développement humain durable.

<sup>3</sup> Les indications reprises dans ce chapitre proviennent des documents préparatoires et des interventions de la Conférence mondiale sur

## Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Ces directions peuvent s'énoncer selon quatre axes que nous avons résumés ci-après :

### **Axe 1 - Les services aux communautés**

Appuyer, dans chaque pays, la recherche et le développement expérimental, c'est à dire le travail de création menée de façon systématique pour enrichir la somme de connaissances, notamment celles concernant l'homme, la culture et la société, ainsi que l'utilisation de cette masse de connaissances pour inventer de nouvelles applications.

Articuler les programmes avec les besoins du monde du travail. "La Déclaration Mondiale sur l'Enseignement Supérieur" (1998) demande *une meilleure articulation de l'enseignement supérieur avec les problèmes de société et le monde du travail*. Les institutions de l'enseignement supérieur devraient ainsi fournir à la fois une éducation générale et une formation spécifique de carrière qui mettent l'accent sur les compétences et les aptitudes. L'accomplissement de cette double tâche demande un renforcement des liens entre l'enseignement supérieur et le monde du travail<sup>1</sup>, avec pour objectifs de faciliter la mobilité de l'emploi, de lutter contre le chômage, d'encourager le développement de l'esprit d'initiative chez les étudiants.

- Partager l'expertise avec les communautés.
- Participer, par une approche interdisciplinaire, à la lutte contre les nuisances et les fléaux : la pauvreté, la faim, l'intolérance, la violence, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la maladie.

Toutes ces missions s'entendent dans un cadre national et dans un cadre international.

---

l'enseignement supérieur organisées par l'UNESCO du 23 au 25 juin 2003 à Paris.

1 Extrait du rapport sur les tendances et les développements dans l'enseignement supérieur en Europe 1998-2003, UNESCO 2003.

## 1. Les enjeux des enseignements supérieurs

### **Axe 2 - Former des citoyennes et citoyens responsables**

Former aux valeurs qui sont à la base d'une citoyenneté démocratique, faciliter le renforcement des perspectives humanistes, développer l'esprit critique, la capacité d'analyser des problèmes de société, de chercher et d'appliquer des solutions à ces problèmes, et d'accepter des responsabilités sociales.

Intervenant le 23 juin 2003 lors de la séance d'ouverture de la CMES, la Première Dame du Qatar, Sheikha Mozah Bint Nasser Abdullah Al-Misnad, a longuement insisté sur le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement de la démocratie.

*Il doit aider les citoyens à développer leur créativité, les rendre plus compétitifs face à une économie globalisée. Cela suppose l'abolition des systèmes basés sur la répression et la censure, qui s'opposent au développement de l'innovation.*

A ses yeux, développement de l'enseignement supérieur et libéralisation politique vont donc de pair.

### **Axe 3 - Développer la fonction critique et l'éthique**

- Soumettre toutes leurs activités aux exigences de l'éthique et de la rigueur.
- Développer leurs capacités de donner l'alerte par l'analyse des tendances sociales, économiques et politiques.
- Intervenir dans des débats de société de façon indépendante et responsable.

Écoutons Cristovam Buarque, ministre de l'Éducation du Brésil<sup>1</sup> :

*Le monde a fait l'expérience, au début du vingt et unième siècle, d'une transformation idéologique considérable comportant une énorme dissociation politique et une inégalité sociale massive. Face à ces bouleversements, l'Université représente encore un héritage intellectuel, l'indépendance politique et la critique sociale. Grâce à cela,*

---

<sup>1</sup> Intervention lors de la CMES.

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

*elle est le lieu le plus approprié pour guider l'avenir de l'humanité.*

*Les dernières décades du vingtième siècle ont engendré de grandes perturbations :*

- L'activité économique, qui avait été la fierté du vingtième siècle, commence à ralentir.*
- Cette économie, qui avait initialement accru le nombre de bénéficiaires du progrès, a commencé à devenir l'outil de la plus brutale inégalité jamais constatée dans l'histoire de l'humanité.*
- Les partis politiques, de droite comme de gauche, ont cessé de créer l'espoir.*
- La Démocratie, créée par des cités-états et qui a duré un millier d'années, a commencé à se fissurer et à devenir incompétente. Cela se passe à un moment où un président élu dans un petit ou un grand pays a le pouvoir de prendre des décisions engageant la planète entière et les siècles à venir.*
- Les religions, qui ont toujours représenté des garde-fous culturels, ont moins d'effet pour freiner l'avancée féroce de l'individualisme.*
- L'activité des entreprises, jadis créatrice d'emploi, a commencé à les détruire.*
- La science et la technologie, fiertés de l'humanité depuis trois cents ans, abordent le vingt et unième siècle sous le signe de l'immoralité, soupçonnées de pouvoir manipuler la vie et de détruire la planète ; plus particulièrement d'être utilisées au bénéfice d'une minorité et bientôt d'exclure la majorité, qui ne sera même plus considérée comme une partie de l'humanité si on continue dans cette voie.*
- Enfin, beaucoup d'idéologies se sont affaiblies. Le Socialisme s'est montré incapable de réaliser ses utopies, de garantir les libertés et de protéger la planète. Le Capitalisme a fait la preuve de son inhumanité foncière face aux exigences de l'équilibre écologique et du respect du bien commun de l'humanité.*

## 1. Les enjeux des enseignements supérieurs

*On ne peut guère miser sur l'élaboration d'un nouveau système global d'idées relançant l'espoir d'un monde idéal combinant le rêve humain du progrès technologique avec la liberté et l'égalité. Un tel espoir reposait sur la confiance dans les hommes politiques, les chefs religieux et les juges, supposés inventer les moyens de la coopération entre les êtres humains.*

*Cependant, si nous examinons les institutions qui ont survécu au cours du dernier millénaire, nous pouvons retrouver l'espoir en nous tournant vers l'Université.*

*Pour redevenir un élément d'espoir, l'Université doit le retrouver en son sein. Cela suppose de comprendre ses difficultés et ses contraintes et de proposer un nouveau projet reposant sur de nouvelles structures et de nouvelles méthodes.*

*Le combat pour la défense de l'Université implique le combat pour sa transformation.<sup>1</sup>*

### **Axe 4 - L'interaction avec les autres acteurs du système éducatif**

- Contribuer davantage au développement de l'ensemble du système éducatif.
- Lutter contre la fuite des cerveaux : des carences en matière d'enseignement supérieur peuvent accentuer les déséquilibres entre pays plus ou moins développés.
- Améliorer la formation initiale et continue des enseignants.
- Encourager la recherche en éducation.

### **Les interprétations en présence**

Les attentes vis-à-vis des enseignements supérieurs, les missions qui leur sont dévolues, font l'objet d'un consensus

---

<sup>1</sup> Intervention présentée à la Conférence Mondiale de l'UNESCO le 23 juin 2003.

### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

apparemment très large. Chacun insiste sur leurs nécessaires contributions à l'intérêt général, qu'il s'agisse du renforcement de la démocratie, de son rôle dans l'innovation économique et sociale, de sa part dans le développement d'un monde meilleur, plus humain et plus équilibré.

Ce consensus n'est qu'apparent car il masque l'affrontement entre deux courants de pensée radicalement opposés.

L'un est d'inspiration libérale.

Il tend à rejeter, par principe, toute emprise étatique sur l'enseignement supérieur. Celle-ci est, à ses yeux, la source de tous les maux : contraintes bureaucratiques stérilisant l'innovation, carcans politiques interdisant l'indépendance de l'Université, repli nationaliste, absence de véritable évaluation de la qualité...

Il préconise le développement d'un enseignement privé, dans une logique d'entreprise. La qualité du dispositif est assurée par le jeu normal de la concurrence et par un système d'évaluation et d'accréditation lui-même "indépendant".

La course à l'innovation technologique assure des gains de productivité profitable à tous.

L'autre courant dénonce, au contraire, la "marchandisation" de l'enseignement supérieur.

A ses yeux, elle sacrifie l'intérêt général à des intérêts particuliers. Elle ne se soucie guère d'objectifs à long terme et notamment du développement durable, de l'épuisement des ressources énergétique de la planète, etc. Elle accentue les fossés entre riches et pauvres, qu'il s'agisse des peuples ou des individus, accélère la fuite des cerveaux, organise au profit de quelques uns la pénurie de connaissances.

Ce courant préconise lui aussi l'indépendance de l'université et les échanges internationaux, mais dans un cadre échappant aux mécanismes du marché.

### 1. Les enjeux des enseignements supérieurs

On va retrouver cette opposition dans tous les débats relatifs à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et à la mondialisation.



## LE PROCESSUS D'INTERNATIONALISATION

### Un phénomène en développement rapide

En 2001, selon l'Unesco, plus de 1,8 millions d'étudiants étrangers/internationaux (contre 1,6 millions en 1995) poursuivaient des études supérieures dans 50 grands pays hôtes, dont environ un million dans quatre pays :

- Les États-Unis, 475 000, en progression de 5 % par rapport à 1995. Ils viennent d'abord d'Asie (310 000), puis d'Europe (79 000), d'Amérique du Nord (63 000), d'Afrique (40 000), d'Amérique du Sud (32 000).
- Le Royaume-Uni, 226 000, en progression de 15 %.
- L'Allemagne, 199 000, en progression de 24 %.
- La France, 147 000, en progression de 13 %.

Pourquoi une telle croissance ?

Selon un article paru dans la revue "Export America"<sup>1</sup>, la valeur du commerce international des services d'éducation s'élevait, aux dires de l'OCDE, à 30 milliards de dollars en 1999, soit 3 % de l'ensemble des exportations de services.

---

<sup>1</sup> Trade in education and training services. Jennifer Moll (Office of Services Industries, Trade development), septembre 2002.

## **Les flux d'étudiants sont croissants**

Dans les pays européens, les étudiants viennent d'abord d'Europe (470 000, dont 110 000 au Royaume-Uni et 100 000 en Allemagne), d'Asie (230 000, dont 75 000 au Royaume-Uni et 68 000 en Allemagne), d'Afrique (150 000, dont 75 000 en France), d'Amérique du Nord (40 000, dont 20 000 au Royaume-Uni), et d'Amérique du Sud (30 000).

La progression la plus spectaculaire (121 %) concerne l'Australie, qui compte désormais 106 000 étudiants étrangers provenant en majorité d'Asie (68 000).

La tendance à envoyer des étudiants à l'étranger est plus forte dans les pays les moins développés, mais toutes les régions contribuent à ce phénomène : en 1995, les 5 pays les plus "exportateurs" étaient la Chine (116 000 étudiants), la République de Corée (70 000), le Japon (62 000), l'Allemagne (45 000), la Grèce (44 000).

Tous ces chiffres sont à analyser avec prudence. On ignore dans quelle mesure ils décomptent les étudiants physiquement présents dans les pays d'accueil et les étudiants simplement inscrits dans des enseignements à distance, dans des relations directes, dans des filiales, ou dans des agences de distribution. Cela entraîne vraisemblablement une sous-estimation du phénomène.

La tendance générale est indiscutablement à la croissance.

Le phénomène est présenté comme bénéfique :

- pour les pays "hôtes" : cela représente pour eux, tout à la fois, opportunité, responsabilité, et source importante de devises étrangères,
- pour les pays de "départ" : leurs étudiants peuvent poursuivre des études supérieures dans des domaines ou à des niveaux où les capacités de leur pays sont insuffisantes.

Aux États-Unis, le secteur de l'éducation et de la formation représentait en 2000, 10,7 milliards de dollars, en progression de 7,6 % par rapport à 1999. Cela le plaçait au

## 2. Le processus d'internationalisation

5<sup>ème</sup> rang des exportations américaines, encore que ce chiffre ne soit pas totalement complet.

Et l'auteur de l'article précité ajoute :

*Les services d'éducation et de formation font l'expérience d'une expansion sans précédent et d'une diversification dans le nombre et la variété des prestataires d'enseignement supérieur ainsi que dans l'assortiment des services offerts. Cette diversification résulte d'un accroissement significatif dans la demande internationale en matière d'éducation et de formation. Le moteur fondamental de cette demande est l'ambition de pays ayant jusqu'ici une participation faible dans l'enseignement supérieur à atteindre un niveau difficilement accessible par leurs propres moyens. En même temps, la capacité du secteur public à satisfaire la demande de services d'éducation est contrariée par les limitations budgétaires, la transformation du rôle des gouvernements, et l'accent mis de façon croissante sur les forces du marché et sur les privatisations.*

Évoquer l'internationalisation des enseignements supérieurs comme un processus cohérent serait trompeur.

En réalité l'internationalisation fait apparaître une très grande diversité de formes, de logiques et de situations.

### **L'internationalisation est diverse dans les formes**

L'UNESCO<sup>1</sup> identifie plusieurs formes d'internationalisation :

- Le **franchisage** : c'est le processus par lequel une institution de l'enseignement supérieur ("franchiseur") d'un certain pays autorise une autre institution ou organisation ("franchisé"), d'un même ou d'un autre pays à fournir ses services éducationnels, par exemple

---

<sup>1</sup> Rapport sur les tendances et les développements dans l'enseignement supérieur en Europe 1998-2003 (Paris 2003).

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

l'ensemble ou une partie d'un ou plus de ses programmes d'études.

- **L'articulation de programmes** (incluant le jumelage). Ce sont des ensemble d'accords interinstitutionnels par lesquels deux ou plusieurs institutions s'entendent pour définir ensemble un programme d'études en termes de crédits d'étude ou de transferts de crédits, afin que les étudiants poursuivant leurs études dans une institution aient leurs crédits reconnus et acceptés par l'autre pour le transfert afin de continuer leurs études.
- Le **campus annexe**. C'est un campus établi par une institution de l'enseignement supérieur d'un pays dans un autre pays afin d'offrir à ce pays ses propres programmes-qualifications éducationnels.
- Les **établissements "off-shore"**. Ce sont les institutions qui appartiennent, en terme d'organisations et de contenus, à un système éducationnel particulier, mais sans nécessairement avoir un campus dans le pays (ou système) auquel elles appartiennent, et qui sont établies comme institutions dans un autre pays.
- Les **universités associées**. Elles organisent leurs propres institutions de l'enseignement supérieur ou programmes d'études offrant des qualifications, sans appartenir à un système national d'enseignement supérieur.
- Les **institutions internationales**. Elles offrent des qualifications internationales qui ne font pas partie d'un système spécifique de l'enseignement.
- **L'apprentissage à distance**. Il est constitué par une large variété d'activités d'apprentissage caractérisées par la séparation de l'élève et de l'enseignant. Ces activités d'apprentissage, ou le cadre au sein duquel elles sont organisées, peuvent appartenir ou non au système de l'enseignement supérieur d'un pays donné.
- Les **universités virtuelles**. Ce sont les institutions dont le seul contact avec l'étudiant est réalisé par des moyens à distance (électroniques ou sur papier).

## **L'internationalisation est diverse dans les logiques**

Le processus d'internationalisation obéit essentiellement à quatre grandes sortes de logiques :

- logique d'entreprise industrielle,
- logique d'entreprise de formation,
- logique de développement universitaire,
- logique d'intérêt général...

### **La logique d'entreprise industrielle**

Dans cette logique, la transmission de connaissances ne constitue pas une fin en soi. Elle constitue un élément du développement d'une entreprise, soucieuse avant tout de sa rentabilité et de la valeur de sa cotation en bourse.

Il peut s'agir, tout d'abord, de dispenser des formations nécessaires au bon fonctionnement d'une entreprise. Ainsi se créent des universités d'entreprises qui peuvent faire preuve d'un grand dynamisme sans considérations de frontières dans le cas de groupes multinationaux. Elles se consacrent normalement à la formation des adultes, mais pas uniquement.

Certaines s'adressent exclusivement aux collaborateurs des entreprises concernées. C'est le cas de la McDonalds Hamburger University ou de l'université de la General Electric à Crotonville.

Elles peuvent aussi s'adresser à un public plus large et délivrer des certifications, voire des diplômes. C'est le cas, notamment, de dispositifs comme les Sun Microsystems Educational Services ou comme les Microsoft's Certified Technical Education Centers (CTEC), un réseau mondial de 1 700 organismes de formation franchisés.

Cisco Systems offre sa formation certifiante en 19 langues.

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Une étude du Département d'État américain<sup>1</sup> estime que cet "univers parallèle de la certification" se traduit par environ 2,4 millions de certificats chaque année dans le monde et intéresse 1,6 millions d'individus.

Dans un autre registre, Motorola a créé en 1953 une Fondation ([www.motorola.com/MotorolaFoundation](http://www.motorola.com/MotorolaFoundation)) destinée à aider les universités américaines. Elle sponsorise, dans le monde entier, des programmes individuels ou collectifs, y compris des formations "on line", à l'exception des organisations extérieures aux États-Unis.

#### **La logique d'entreprise de formation**

Les initiatives proviennent également d'entreprises de formation à but lucratif ayant adopté des stratégies de développement international. Elles ciblent généralement des clientèles spécifiques et proposent des produits bien définis.

Voici quelques exemples de démarches émanant de groupes leaders dans la profession.

A tout seigneur tout honneur, le groupe Apollo ([www.apollogrp.com](http://www.apollogrp.com)) rassemble l'université de Phenix, y compris la University of Phoenix Online (UPO), l'Institute for Professional Development, le College for Financial Planning, et, depuis 1995, la Western International University ([www.wintu.edu.international](http://www.wintu.edu.international)), une université, jusque là à but non lucratif. Cette université s'adresse à un public international. Elle ne constitue qu'une part modeste des activités du groupe Apollo (2 000 étudiants sur 68 000). Elle est accréditée par la Higher Learning Commission. Des étudiants de 60 pays y sont inscrits. Le coût de l'inscription à un cours est en moyenne de l'ordre de 1 000 dollars.

En 2002, l'UPO a notamment passé un accord avec une ancienne institution brésilienne, Pitagoras, pour la création de la Faculdade Pitagoras, avec l'objectif de s'assurer une part intéressante de l'enseignement "haut de gamme" au Brésil.

---

<sup>1</sup> C. Aldeman. A parallel postsecondary universe : The certification system in Information Technology, 2000.

## 2. Le processus d'internationalisation

Le groupe Apollo est coté au NASDAQ. Son chiffre d'affaires est passé, entre 1998 à 2002, de 384 millions de dollars (avec un résultat net de 46 millions) à 1 009 millions (avec un résultat net de 153 millions). Le chiffre d'affaires annoncé pour 2003 s'élève à 1 339 millions de dollars.<sup>1</sup>

Le groupe Sylvan ([www.sylvan.net](http://www.sylvan.net)) apporte également un exemple intéressant.

A l'origine, il s'agit d'un groupe leader dans l'enseignement à distance. Il se présente comme un fournisseur de services d'éducation à la clientèle des familles et des écoles. L'action SLVN (Sylvan Learning Systems Inc.) est cotée au NASDAQ.

Le chiffre d'affaires du groupe s'élevait en 2002 à 385 millions de dollars, pour 76 500 étudiants inscrits, soit un chiffre d'affaires moyen par étudiant d'environ 5 000 dollars. La progression escomptée pour 2003 est de 40 %.

Sa branche internationale, Sylvan International Universities (site : [www.sylvanu.com](http://www.sylvanu.com)) a annoncé, en novembre 2001, l'acquisition pour 8,1 millions de dollars de l'École Supérieure du Commerce Extérieur, base de l'expansion de SIU en France.

La stratégie de croissance affichée par le groupe Sylvan consiste à "mettre à profit la tendance mondiale à la dérégulation dans une économie globale basée de plus en plus sur la connaissance". Elle consiste à miser davantage sur l'acquisition et le développement d'institutions existantes, notamment en Europe, en Amérique latine et en Asie, plutôt que sur la création de nouvelles institutions.

D'ores et déjà, le groupe Sylvan regroupe l'Universidad del Valle de Mexico City, l'Universidad de las Americas à Santiago du Chili, Les Roches Hôtel Management à Crans-Montana, l'Universidad Europea de Madrid, l'Ecole Supérieure du Commerce Extérieur de Paris, le Glion Institute of Higher Education en Suisse, le South Asia

---

<sup>1</sup> Source : [www.apollogrp.com/investor/](http://www.apollogrp.com/investor/).

International Institute à Hyderabad, Les Roches-Marbella en Espagne.

Le groupe DeVry Inc ([www.devry.edu](http://www.devry.edu)) propose également un très vaste assortiment de formations à des étudiants situés aux États-Unis et à l'étranger, via la DeVry University et la Keller Graduate School Management.

Coté au Stock Exchange, DeVry annonçait en 2002 un chiffre d'affaires de 648 millions de dollars et un résultat net de 67 millions de dollars.

Les universités virtuelles, adeptes du "e-Learning", connaissent également un développement rapide (cf. chapitre "Incidences des nouvelles technologies"). Elles proposent, moyennant des droits d'inscriptions, les services habituels des universités en faisant appel aux nouvelles technologies de communication. De nombreuses initiatives sont prises dans ce domaine par des groupes privés (par exemple le groupe Sylvan a créé une National Technological University), mais également par des universités traditionnelles à but lucratif ou non lucratif.

### **La logique de développement universitaire**

De nombreuses institutions, universités ou écoles, à but lucratif ou non lucratif, peuvent être amenées, de leur propre initiative, à promouvoir des développements et des contacts internationaux. Les motivations ne sont pas forcément purement financières.

La revue *University Business*<sup>1</sup> s'amuse à relever la diversité des motivations ([www.universitybusiness.com](http://www.universitybusiness.com)).

*Pour la Webster University, de Saint-Louis, qui opère dans 7 pays différents (Pays-bas, Royaume-Uni, Suisse, Autriche, Japon, Chine) et compte 2 000 étudiants non-américains, l'objectif est de former des citoyens raisonnant dans une logique mondiale.*

*Elle a lancé un campus en 1999, en Thaïlande, à proximité d'une plage réputée.*

---

<sup>1</sup> Numéro d'octobre 2003.

## 2. Le processus d'internationalisation

*Toutefois Webster évite clairement les zones à risque et a décliné des demandes en provenance du Bangladesh, du Pakistan, d'Israël et des Émirats Arabes Unis.*

*Pour la Williams Woods University (MO), qui met en place une formation d'enseignants, également en Thaïlande, il s'agit plus prosaïquement de réaliser un "coup" susceptible de devenir rentable, une fois passé le "Point Mort", estimé à 40 étudiants et 288 000 dollars de chiffre d'affaires.*

*Pour le Rochester Institute of Technology, qui a ouvert en 1997, à Dubrovnik, l'American College of Management and Technology, à la demande du gouvernement croate, il s'agissait d'aider celui-ci à réussir la privatisation de l'enseignement supérieur dans un pays. 722 étudiants sont aujourd'hui inscrits. A l'origine, le gouvernement croate avait apporté gratuitement les locaux, un immeuble du XVIIIe siècle à rénover, et versé pendant les deux premières années une subvention de 1 500 dollars par étudiant. Aujourd'hui les frais d'inscription s'élèvent à 5 500 dollars par an.*

*L'université de Chicago avait ouvert dans les années 80 un campus en Andorre. L'emplacement, de l'aveu de l'université de Chicago, n'est pas idéal mais depuis des cours ont été organisés à Barcelone (ainsi d'ailleurs qu'à Singapour). La particularité de cet enseignement, assuré en totalité par des enseignants provenant de l'université de Chicago sans recours à des assistants locaux, est de multiplier les déplacements (voyages en avion, soirées en commun) des enseignants et des élèves, créant ainsi une ambiance particulièrement conviviale et une ouverture sur le monde.*

*C'est une histoire d'amour entre une élève suédoise et un diplômé de la Johnson & Wales University qui fut à l'origine, pour cette université, d'un important recrutement d'élèves suédois puis de l'implantation, en 1992, de cette université à Göteborg, en Suède. D'importance modeste (30 à 60 étudiants par an) cette opération semble s'apparenter davantage à un jumelage qu'à un choix stratégique majeur.*

### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

*L'installation, au Qatar, d'une école d'arts visuels, par la Virginia Commonwealth University, s'est produite à la demande de l'émir, qui avait lu un article favorable à cette université dans la revue US. News&World Report.*

Ces exemples soulignent la diversité des motivations du monde universitaire à l'égard du développement international : recherche de prestige, amélioration de la qualité de l'enseignement, ouvertures pour les élèves, goût des contacts avec d'autres, rupture de la monotonie, ouverture sur le monde, goût des voyages, valorisation des diplômés...

Cela explique la multiplication des partenariats.

Des partenariats peuvent se nouer entre établissements d'enseignement proprement dits, entre établissements d'enseignement et sponsors ou encore avec des spécialistes des communications.

Par exemple un MBA, le TRIUM Executive MBA, est réalisé par trois écoles de commerce prestigieuses : la New York University Stern School of Business, La London School of Economics and Political Science, et HEC Paris. Chaque école apporte sa contribution à des formations "sur mesure".

Un site ([www.triუმemba.org](http://www.triუმemba.org)), uniquement en langue anglaise, indique la philosophie du programme TRIUM :

*La mondialisation n'est plus une affaire de "si" ou de "quand", mais de "maintenant" et de "comment" : comment la comprendre, comment la manager, comment l'utiliser comme levier pour le profit de votre entreprise et au bénéfice de votre propre carrière...*

HEC a également noué un partenariat avec l'école des mines d'Alès, l'université de Cambridge, l'université polytechnique de Catalogne à Barcelone et l'université Al Akhawayn au Maroc, pour le développement de startups "High tech"<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> The Brave New World of Higher Education, A Transatlantic View, American Council of Education 2001.

## 2. Le processus d'internationalisation

Une démarche d'une beaucoup plus grande ampleur nous est proposée sous l'appellation de Universitas 21 ([www.universitas21.com](http://www.universitas21.com)). Ce partenariat rassemble les universités McGill de Montréal, les universités de Colombie britannique, de Virginie, de Birmingham, d'Edinburgh, de Glasgow, de Nottingham, la Lund University (Suède), les universités chinoises de Fudan, de Pékin, de Hongkong, l'université nationale de Singapour, les universités australiennes de Melbourne, des Nouvelles Galles du Sud, du Queensland, l'université d'Auckland, l'université Albert-Ludwigs de Fribourg.

Universitas 21 a lancé un partenariat pour un programme d'e-learning dénommé Universitas 21 Global ([www.u21global.com](http://www.u21global.com)) avec la firme Thomson ([www.thomson.com](http://www.thomson.com)), un des leaders américains de la technologie de l'enseignement à distance, qui réalise un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars dans plus de 40 pays.

La "Global University Alliance" ([www.gua.com](http://www.gua.com)) est une filiale à but lucratif de plusieurs universités : l'Athabasca University au Canada, l'Auckland University of Technology, la George Washington University, la Hogeschool Brabant aux Pays-Bas, le Royal Melbourne Institute of Technology, l'université de Derby (UK), l'université de Glamorgan (Pays de Galles), l'University of South Australia, et l'université du Wisconsin. Elle distribue les cours "on line" de ses membres.

Elle dispose d'établissements en Corée, en Malaisie et à Singapour.

Un autre exemple intéressant de démarche en partenariat nous est fourni par la Western Governors University.

WGU est une université virtuelle créée en partenariat entre les gouverneurs de 19 états (Alaska, Arizona, Colorado, Guam, Hawaii, Idaho, Indiana, Montana, Nebraska, New Mexico, Nevada, North Dakota, Oklahoma, Oregon, South Dakota, Texas, Utah, Washington, Wyoming), et 25 entreprises ou fondations dont AOL, Apple, ATT, Cisco Systems, Convergencys, Drake International, Farmers, Fondation Bill et Melinda Gates, Google, IBM, KPMG

### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Consulting, Hewlett-Packard, Fondation Marriott, Microsoft, Novell, Oracle, SallieMae, SCT, Fondation Sloan, Sun Systems, Prometric, 3Com...

WGU n'en n'est qu'à ses balbutiements : dans un communiqué de presse en date du 2 octobre 2003, WGU s'enorgueillit d'avoir diplômé 33 étudiants en 2002, et de compter, à la fin de 2002, 1 200 étudiants inscrits dont 750 en vue de l'obtention d'un diplôme.

WGU bénéficie depuis juin 2001 de l'accréditation (cf. plus bas) du Distance Education and Training Council (DETC), sur la base d'un dossier d'auto-évaluation établi par elle-même. Depuis février 2003, WGU bénéficie en outre des accréditations de quatre accrédateurs régionaux : CCUNASCU, HLCNCCS, ACCJCWASC, ACSCUWASC.

L'accréditation semble avoir précédé, dans ce cas, la réalisation d'un enseignement effectif.

Enfin, pour certaines universités, le développement international représente une carte stratégique majeure.

C'est le cas, par exemple de l'Open University of United Kingdom ([www.open.ac.uk](http://www.open.ac.uk)) qui propose ses cours dans le monde entier. Elle compte 200 000 étudiants inscrits, dont plus de 28 000 à l'étranger. Elle comptait, en 2000, 416 étudiants inscrits en France où elle a passé des accords de partenariat avec le CNED et avec la Chambre de commerce de Paris.

Elle distribue également ses cours par le canal de l'Arab open university ([www.arabou.org](http://www.arabou.org)).

Le siège de l'AOU est au Koweït. Ses coûts d'inscription sont de l'ordre de 1 500 à 2 000 dollars.

L'University of Maryland University College ([www.umuc.edu](http://www.umuc.edu)) revendique 80 000 étudiants dans le monde, dont 15 000 résidant au Maryland. Le coût d'inscription à un MBA s'élève à 38 000 dollars.

En Australie, la Monash University ([www.monash.edu.au](http://www.monash.edu.au)) fait état de 49 500 étudiants répartis dans plus de 100 pays et parlant plus de 90 langues. Elle compte six campus en

## 2. Le processus d'internationalisation

Australie, un en Malaisie, un en Afrique du Sud, ainsi que des centres à Londres et à Prato en Italie.

Dans ces exemples, l'initiative du développement international émane des institutions elles-mêmes. Mais des démarches peuvent avoir une ampleur plus large.

### **La logique d'intérêt général**

Étant donnée l'importance de l'enjeu représenté par les enseignements supérieurs, la plupart des gouvernements de la planète s'implique fortement dans ce dossier, soit pour impulser le développement des institutions nationales (Australie, États-Unis, Japon...), soit pour attirer des institutions étrangères (généralement en cas de sous-développement des institutions locales), soit pour organiser des coopérations avec d'autres pays.

Le cas de l'Union Européenne en fournit l'exemple le plus significatif.

L'objectif proclamé par les dirigeants européens est la création d'un "espace européen de l'enseignement supérieur".

Cette notion fut formulée à l'origine le 25 mai 1998, à l'occasion du 800<sup>ème</sup> anniversaire de l'université de Paris, par quatre ministres en charge de l'enseignement supérieur en Allemagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni. D'où son nom de "Déclaration de la Sorbonne"<sup>1</sup>.

Le thème devait en être repris le 19 juin 1999, à Bologne, et signé, cette fois, par 29 pays européens. La "Déclaration de Bologne"<sup>2</sup> en précisait les modalités d'application :

- *Adoption d'un système de diplômes facilement lisibles et comparables, entre autres par le biais du "Supplément au diplôme", afin de favoriser l'intégration des citoyens européens sur le marché du travail et d'améliorer la compétitivité du système d'enseignement supérieur européen à l'échelon mondial.*

---

<sup>1</sup> téléchargeable sur le site :  
[www.education.gouv.fr/discours1998/declarb.htm](http://www.education.gouv.fr/discours1998/declarb.htm)

<sup>2</sup> [www.education.gouv.fr/realisations/education/superieur/bologne.htm](http://www.education.gouv.fr/realisations/education/superieur/bologne.htm)

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

- *Adoption d'un système qui se fonde essentiellement sur deux cursus, avant et après la licence. L'accès au deuxième cursus nécessitera d'avoir achevé le premier cursus, d'une durée minimale de trois ans. Les diplômes délivrés au terme du premier cursus correspondront à un niveau de qualification approprié pour l'insertion sur le marché du travail européen. Le second cursus devrait conduire au mastère et/ou au doctorat dans beaucoup de pays européens.*
- *Mise en place d'un système de crédits, comme celui du système ECTS, comme moyen approprié pour promouvoir la mobilité des étudiants le plus largement possible. Les crédits pourraient également être acquis en dehors du système de l'enseignement supérieur, y compris par l'éducation tout au long de la vie, dans la mesure où ceux-ci sont reconnus par les établissements d'enseignement supérieur concernés.*
- *Promotion de la mobilité en surmontant les obstacles à la libre circulation, en portant une attention particulière à :*
  - *pour les étudiants, l'accès aux études, les possibilités de formation et les services qui leur sont liés,*
  - *pour les enseignants, les chercheurs et les personnels administratifs, la reconnaissance et la valorisation des périodes de recherche, d'enseignement et de formation dans un contexte européen, sans préjudice pour leurs droits statutaires.*
- *Promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité, dans la perspective de l'élaboration de critères et de méthodologies comparables.*
- *Promotion de la nécessaire dimension européenne dans l'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne l'élaboration de programmes d'études, la coopération entre établissements, les programmes de mobilité et les programmes intégrés d'étude, de formation et de recherche.*

## 2. Le processus d'internationalisation

Depuis cette déclaration, le "Processus de Bologne" s'est poursuivi et confirmé. Plusieurs rencontres ont jalonné son avancement :

- "Message de Salamanque" émanant de 300 institutions européennes réunies à Salamanque les 29 et 30 mars 2001.
- "Communiqué de Prague" du 19 mai 2001 <sup>1</sup>.
- "Communiqué de Berlin" du 19 septembre 2003 <sup>2</sup>.

D'importants projets (Erasmus, Leonardo, Socrates) ont été lancés pour contribuer à ce processus. En 2002, 20 000 étudiants français (un pour cent des effectifs totaux) ont ainsi pu bénéficier de séjours d'études au sein des pays de l'Union européenne.

Dans le même esprit, le gouvernement français a lancé trois programmes de coopération universitaire avec l'Amérique latine et la Caraïbe, dans la perspective d'un "espace d'enseignement supérieur Union européenne-Amérique latine-Caraïbes".

### **L'internationalisation est diverse dans les situations**

Enfin, selon les pays et les régions du monde, le processus d'internationalisation se développe dans des contextes différents.

#### **Le cas de l'Afrique**

En Afrique subsaharienne, la situation de l'enseignement supérieur se trouve, selon l'Unesco,<sup>1</sup> dans une situation plus difficile que dans n'importe quelle autre région du monde.

---

<sup>1</sup> [www.education.gouv.fr/sup/prague.htm](http://www.education.gouv.fr/sup/prague.htm)

<sup>2</sup> [www.esib.org/news/BerlinCommunique.pdf](http://www.esib.org/news/BerlinCommunique.pdf)

### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Les dépenses publiques par étudiant sont passées de 6 300 dollars en 1980 à 1 550 en 1988 et à 1 241 dollars en 1995.

Dans la plupart des pays, les dépenses d'éducation, tous niveaux confondus, n'atteignent qu'une part faible du PNB, lui-même très faible : 3,2 % au Bénin, 3,5 % au Burundi, 2 % en Guinée, 3,2 % à Madagascar, 3,6 % en Mauritanie, 3,2 % au Sénégal.

Dans cette même région, le nombre d'étudiants inscrits a progressé de façon rapide de 1985 à 2000 : de 9 000 à 18 000 au Bénin, de 2 800 à 6 300 au Burundi, de 21 000 à 97 000 en Côte d'Ivoire, de 4 500 à 9 000 en Mauritanie, de 5 200 à 15 200 au Togo...

D'où, sur le terrain, des situations difficilement gérables.

Des universités relativement prestigieuses comme l'université de Dar es Salaam en Tanzanie et l'université Makerere en Ouganda ne doivent leur survie qu'à des aides internationales (notamment des fondations américaines comme Ford, Carnegie, Rockefeller, et Mac Arthur) et à la hausse de leurs coûts d'inscription.

Les pays francophones sont dans une situation particulière. Selon l'Unesco, les universités ont choisi de ne pas mettre de *numerus clausus*. Elles sont de ce fait submergées de demandes. C'est ainsi que l'on peut retrouver 2 000 étudiants dans des salles de cours prévues pour 700.

En outre une part considérable des fonds destinés à l'enseignement supérieur (55 %) est constituée par le coût des bourses et des services sociaux pour les étudiants (proportion qui n'est que de 15 % dans les pays anglophones et de 6 % en Asie). Cela ampute d'autant les moyens des universités.

Les moyens disponibles pour la recherche sont très faibles. Les centres de recherche sont rares. A signaler toutefois le cas de l'International Centre for Insect Physiology and Ecology basé à Nairobi (ICIPE), qui bénéficie des dons

---

<sup>1</sup> Dossier établi pour la CMES des 23-25 juin 2003 (Développements récents et perspectives pour le 21<sup>e</sup> siècle de l'enseignement supérieur dans l'Afrique subsaharienne).

## 2. Le processus d'internationalisation

des gouvernements danois, finlandais, français, japonais, kenyan, norvégien, suédois et suisse.<sup>1</sup>

Au Nigeria, l'université nationale ouverte du Nigeria qui avait cessé ses activités en 1985 vient de rouvrir ses portes en mai 2003 avec 100 000 étudiants. Elle en prévoit 600 000 à l'horizon de 2007.

Au Ghana et au Nigeria, plus de la moitié des postes à pourvoir sont vacants.

En Afrique du Sud, qui avait longtemps bénéficié d'un enseignement supérieur de haute qualité, le désengagement des fonds publics a entraîné une restructuration de l'enseignement public (de 36 universités, on est passé à 22) et a suscité le développement d'un enseignement privé d'une qualité difficile à évaluer. La fuite des cerveaux et le Sida sont deux fléaux qui agressent l'enseignement supérieur. Toutefois, le nombre d'étudiants reste relativement élevé (150 000). La proportion de femmes et de noirs y croît régulièrement.

### **Le cas de l'Asie**

Au Moyen-Orient, l'influence américaine est très forte dans l'enseignement.

Les six membres du "Conseil de coopération du Golfe" (Koweït, Arabie Saoudite, Bahreïn, Qatar, Émirats Arabes Unis, Oman) ont opté pour le développement d'universités privées de style américain, en partenariat avec des universités U.S. Ce développement est favorisé par le renforcement de contrôles à l'immigration mis en place par les États-Unis vis à vis des ressortissants de pays supposés "à risques". Des milliers d'étudiants sont ainsi attendus en provenance de l'Inde, du Pakistan, de l'Iran, de la Turquie, de l'Égypte et de la Palestine<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> [www.icipe.org](http://www.icipe.org)

<sup>2</sup> Higher education in the Gulf : privatization and americanisation. James Coffman, International Higher Education n° 33.

### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

L'Inde connaît une transformation rapide de son enseignement supérieur. Elle est passée de 4,5 millions d'étudiants en 1985 à près de 10 millions aujourd'hui), avec l'explosion récente de l'enseignement privé, dont les établissements sont aujourd'hui plus nombreux que les établissements publics dans plusieurs états.

D'où la volonté des pouvoirs publics de mettre en place des dispositifs de contrôle de la qualité.

Actuellement, selon M. Arun Nigavekar,<sup>1</sup> président de la commission de suivi de la CMES dans la région d'Asie et du Pacifique, les défis à relever sont considérables dans une région où l'on prévoit 13 millions d'étudiants en 2007, et où le "gap" de connaissances s'accroît entre munis et démunis.

L'Asie du sud-est et le Pacifique font preuve, selon l'Unesco<sup>2</sup> d'un dynamisme particulier, sous l'impulsion tant des gouvernements locaux que d'un secteur privé traditionnellement fort : en Malaisie, 250 000 étudiants sont déjà inscrits dans l'enseignement supérieur privé, à peu près autant que dans le public.

Des accords bilatéraux ont été signés entre la Malaisie et l'Australie ainsi qu'avec la Nouvelle Zélande dans le domaine de l'Assurance Qualité.

Trois pays, l'Australie, la Nouvelle Zélande et le Japon, se veulent des prestataires de services de formation dans l'aire géographique considérée.

Le cas de l'Australie est particulièrement significatif. Au premier semestre 2002, l'Australie comptait 150 000 étudiants internationaux, 18,7 % de plus que l'année précédente. Les deux tiers de ces étudiants étaient dans des campus australiens, le reste étant dans des campus étrangers sous responsabilité australienne. Le chiffre d'affaires annuel réalisé par l'Australie dépasse aujourd'hui 1,5 milliards de

---

<sup>1</sup> Communications présentées lors de la CMES (23-25 juin 2003 à Paris).

<sup>2</sup> Dossier sur l'évolution de l'enseignement supérieur dans l'Asie du sud-est distribué à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur du 23-25 juin à Paris.

## 2. Le processus d'internationalisation

dollars. La proportion d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur australien est de l'ordre de 18 %. A titre de comparaison, il s'élève à 11 % au Royaume Uni et à 3 % aux États-Unis.

Au Japon, l'enseignement supérieur est majoritairement privé : en 2000, selon les indications fournies par le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie, 478 universités privées réunissaient 2 millions d'étudiants, alors que le secteur public ne compte que 700 000 étudiants dans 171 universités.

([www.mext.go.jp/english/index.htm](http://www.mext.go.jp/english/index.htm))

La Chine et le Vietnam ont aménagé leurs législations pour favoriser le développement de l'enseignement supérieur privé.

Au Vietnam, le gouvernement vient d'approuver la création d'une université privée sous l'égide d'une université australienne, la RMIT.

En Thaïlande, l'importante université ouverte Sukhotai propose des études de doctorat en coproduction avec la Chart Sturt University, la plus importante université à distance d'Australie.

### **Le cas de l'Amérique latine**

La situation se caractérise par la forte montée en puissance de l'enseignement supérieur privé.

Le "Program for Research on Private Higher education" (PROPHE), un observatoire mis en place par la Fondation Ford pour suivre les progrès de l'enseignement privé ([www.albany.edu/-prophe](http://www.albany.edu/-prophe)), estime qu'il représente environ 40 % des inscriptions, soit deux fois plus qu'aux États-Unis.

Le Chili comptait en 2000, selon PROPHE, 224 institutions privées (dont 48 universités et 176 institutions post-secondaires) contre 16 universités publiques.

En Uruguay, toujours selon la même source, on comptait 8 universités privées, rassemblant seulement 9 000 inscrits

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

(contre 2 000 en 1996), et une seule publique, rassemblant 66 500 inscrits (contre 62 000 en 1996).

Au Brésil, selon le professeur Hélió Trindade, de l'Université Fédérale du Rio Grande do Sul<sup>1</sup>, la situation de l'enseignement supérieur est préoccupante.

Contrairement aux pays de culture hispanique, le développement de l'université publique avait été assez tardif au Brésil.

De 1985 à 2000, le nombre d'étudiants inscrits a doublé, passant de 1,4 millions à 2,8 millions. Depuis une trentaine d'années, face à un enseignement public très réglementé, l'enseignement supérieur privé s'est fortement développé sous l'impulsion de groupes puissants, par exemple l'université de Phoenix, atteignant 75 % des inscriptions.

De 1980 à 1995, 232 établissements privés ont vu le jour contre 51 établissements publics.

De nombreux groupes industriels assurent des formations appropriées à leurs stratégies.

De ce fait, estime le professeur Trindade, la transmission du savoir n'a pas pour finalité le développement social de longue durée.

En outre, la qualité de cet enseignement n'est pas toujours évidente.

#### Le cas de la Russie

La privatisation de l'enseignement supérieur connaît depuis dix ans un développement rapide. Il existe aujourd'hui 500 institutions privées, à comparer à 620 institutions publiques. Cependant, comme le souligne Dmitry Suspitin, assistant de recherche à l'université d'état de Pennsylvanie,<sup>2</sup> bien que créées par des intérêts privés, ces institutions

---

<sup>1</sup> Communication présentée lors de la Conférence mondiale de l'Unesco des 23-25 juin 2003, à Paris.

<sup>2</sup> Publication du "Center for International Education" du Boston college, numéro 33 d'octobre 2003  
([www.bc.edu/bc\\_org/avp/soe/cihe/newsletter/News33/text008.htm](http://www.bc.edu/bc_org/avp/soe/cihe/newsletter/News33/text008.htm))

## 2. Le processus d'internationalisation

gardent des liens très forts avec les structures gouvernementales, du fait des réseaux d'intérêts et des origines des dirigeants.

Toutefois, en Russie, les choses paraissent être en train de changer, à en juger par une annonce du Ministre de l'Education : celui-ci annonce un plan visant à accroître l'exportation d'enseignement supérieur de 1 000 % au cours des prochaines années. Selon The Observatory on Borderless Education<sup>1</sup>, qui commente cette information, il ne manque pas d'universités internationales désireuses de travailler davantage avec la Russie.

Les dernières prises de position des Pouvoirs publics font état de l'intention, pour la Fédération de Russie, de devenir à moyen terme l'un des leaders mondiaux en matière d'exportation de l'enseignement supérieur.

"L'internationalisation" des enseignements supérieurs n'apparaît pas comme un phénomène cohérent et irrémédiable. On constate plutôt une prolifération de processus relevant de logiques variées, prenant des formes diverses, dans des contextes différents qui peuvent se télescoper autant que se renforcer.

---

<sup>1</sup> [www.obhe.ac.uk/news/October2003.html](http://www.obhe.ac.uk/news/October2003.html)



### **L'INCIDENCE DE L'EVOLUTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

L'évolution des nouvelles technologies de l'information joue un rôle majeur dans les développements internationaux des enseignements supérieurs. Elle se manifeste notamment de trois façons :

- les conditions de transmission des connaissances sont transformées,
- des services connexes émergent,
- l'importance des investissements nécessaires entraîne l'implication des pouvoirs publics.

#### **Les conditions de transmission des connaissances sont transformées**

L'incidence la plus spectaculaire des nouvelles technologies réside dans la possibilité accrue de faire bénéficier un grand nombre d'étudiants d'un enseignement de qualité, sans contrainte de localisation, de déplacements et d'horaires.

Toutefois, si les perspectives de progrès sont réelles, les problèmes à résoudre sont nombreux. Ils peuvent être naturellement d'ordre pédagogique, technologique ou financier.

En outre, les orientations des universités, leurs relations avec leur environnement et le monde de l'Enseignement

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

supérieur, la vie quotidienne et les contraintes des enseignements et des étudiants, la panoplie et l'organisation des services, se trouvent remis en cause.

Dans un article paru sur le site de l'International Council for Distance Education ([www.icde.org](http://www.icde.org)), le président de l'ICDE, James Taylor, décrit les évolutions passées et à venir de l'enseignement à distance. Il identifie cinq générations significatives :

- *L'utilisation du texte imprimé : un système simple, mais manquant d'interactivité et relativement coûteux.*
- *Le recours à des supports multimédias : cassettes audio et vidéo, vidéodisque interactif, utilisation de l'ordinateur.*
- *L'appel aux télécommunications : audioconférences, vidéoconférences, émissions de radio et de télévision.*
- *L'enseignement flexible, grâce à l'utilisation d'Internet et à l'emploi de plus en plus interactif de l'ordinateur.*
- *L'enseignement flexible "intelligent". Il s'agit en fait d'une évolution de la précédente génération, mais où tout a été conçu, dès le départ, pour tirer le meilleur profit possible des potentialités des nouvelles technologies de communication.*

Les stratégies adoptées pour mener à bien ces évolutions sont très diverses. En voici quelques illustrations.

#### **Le cas de l'encyclopédie sonore : une stratégie "d'innovateurs militants en réseau"**

Des collaborateurs de l'université Paris-X-Nanterre ont lancé la réalisation d'une "encyclopédie sonore" ([www.e-sonore.u-paris10.fr](http://www.e-sonore.u-paris10.fr)) mettant à la disposition des étudiants et des utilisateurs des conférences enregistrées. Ils proposent ainsi, (indications datant du 20 mars 2003), 7 686 émissions, dont 300 en russe, issues des archives de 20 universités, françaises, pour la plupart, mais aussi russes, hongroises, et allemandes.

### 3. L'incidence de l'évolution des nouvelles technologies de l'information

Cette initiative ouvre des perspectives passionnantes. Elle peut déboucher, à terme, sur un véritable support de développement de la francophonie.

Cette démarche associe une trentaine d'autres universités, membre de la FIED (Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance) association suscitée par le ministère de l'Éducation nationale en 1987. ([www.telesup.univ-mrs.fr](http://www.telesup.univ-mrs.fr))

La rapidité de progression du dossier est insuffisante aux yeux de ses promoteurs, qui déplorent un manque de moyens financiers. Ils admettent que la démesure de leur ambition comporte une certaine dose d'utopie ou de folie.

Les problèmes à surmonter tiennent moins aux difficultés technologiques de départ, qu'au passage en régime de croisière : nécessité de budgets pour de nouvelles créations, sélection des interventions les plus intéressantes, reconnaissance à attendre par les conférenciers, collationnement et gestion de la documentation.

Comment la démarche trouvera-t-elle son second souffle, en passant du stade de l'invention à celui de la routine ?

#### **Le cas de Fathom.com : une stratégie d'investissement massif**

Dans un article paru le 27 janvier 2003, le News Columbia Daily Spectator, quotidien de l'université de Columbia ([www.columbiaspectator.com](http://www.columbiaspectator.com)) raconte les mésaventures de cette opération.

Fathom était un projet d'enseignement virtuel à but lucratif lancé par l'université de Columbia. Au bout de quatre années d'investissements et 30 millions de dollars de dépenses, Fathom.com a dû arrêter ses activités faute d'avoir pu atteindre la rentabilité escomptée. Paradoxalement, cette activité, à but lucratif, pesait sur l'équilibre des activités à but non lucratif.

Cette opération était pourtant la plus importante du genre. Plus de 65 000 étudiants s'étaient inscrits à plus de 2 000 cours pendant les deux dernières années.

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

L'éparpillement des moyens et de la clientèle a certainement nui à l'opération.

D'autres explications à cet échec nous sont proposées : le coût très élevé des investissements ; l'éclatement de la "bulle" technologique ; la difficulté, pour la technologie, de s'adapter aux exigences pédagogiques, l'enseignement virtuel nécessitant une liaison parfaite entre professeur et élève.

#### **Les stratégies d'actions ciblées**

A en croire Chris Mitchell, de l'université de Cornell ([www.cornellsun.com/articles/7269/](http://www.cornellsun.com/articles/7269/)), l'université de Columbia a vu trop grand, prétendant s'adresser à une population très large sur les thèmes les plus divers. La stratégie adoptée par l'université de Cornell, qui a créé également sa propre université virtuelle (e-Cornell), consiste, au contraire, à sélectionner un nombre restreint de programmes bien ciblés. Dans ces conditions, les comptes de fin d'année devraient être équilibrés.

Plus près de nous, avec des moyens bien plus modestes, l'École des Mines de Douai, en association avec ses homologues d'Albi, d'Alès et de Nantes, propose déjà une formation d'ingénieur en "e-learning".

Il est donc probable que, sur des produits bien maîtrisés, s'adressant à une clientèle restreinte, le savoir faire antérieurement acquis par l'institution puisse lui permettre d'apporter un plus appréciable à son enseignement sans risques majeurs.

#### **Le cas de l'University of Southern Queensland, Australie, une stratégie de remise à plat**

Pour pratiquer un "enseignement flexible intelligent", l'USQ ([www.usq.edu.au](http://www.usq.edu.au)) a entrepris une transformation radicale de son organisation. Par exemple :

- Adaptation du dispositif de diffusion des cours à toute forme de réception : lecture à l'écran, impression, enregistrement sur CD ou sur DVD...

### 3. L'incidence de l'évolution des nouvelles technologies de l'information

- Création de groupes d'échanges interactifs entre étudiants et professeurs.
- Collationnement des questions des étudiants dans une documentation s'enrichissant progressivement, ce qui permet à l'outil de recherche documentaire d'apporter une réponse aux questions déjà traitées et de signaler les questions inédites aux professeurs. Celui-ci peut alors organiser au mieux la diffusion collective des informations sans être débordé par une masse ingérable de questions.
- Fonctionnement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre à des étudiants des fuseaux horaires différents.

Tout cela se résumant dans la formule "www", qui signifie : *"What you want, Where you want it, When you want it"*.

En août 2003, l'université fait état de 6 400 étudiants internationaux (sur 68 000), de plus de 100 nationalités, dont 5 000 travaillent dans leur pays.

La nouveauté de la démarche de l'USQ tient à ce que l'on a préféré reconstruire l'université, ses modes de fonctionnement et ses services, en prenant comme point de départ les potentialités des nouvelles technologies de communication, plutôt que de vouloir ajouter progressivement des modifications plus ou moins compatibles avec l'existant.

A la lumière de ces exemples, on mesure mieux les problèmes liés au développement de l'enseignement virtuel :

- Il nécessite une transformation profonde des modes de fonctionnement des universités. Une simple adaptation de surface aux contraintes de nouveaux outils, eux mêmes en pleine évolution, n'apporte pas de réponses satisfaisantes aux attentes des étudiants.
- Les investissements à réaliser sont extrêmement coûteux, hors de portée pour des universités de taille réduite ne disposant pas de fonds propres importants.
- L'étudiant reste un inconnu du bout du monde. Comment l'université à distance vérifie-t-elle son

identité ? Comment peut-elle détecter les fraudes éventuelles au moment où elle délivre un diplôme ? Les sites de présentation des universités à distance abondent d'affirmations sur l'égalité de valeur des diplômes acquis à distance avec les diplômes acquis dans un cadre traditionnel. Mais ils sont muets sur les contrôles à l'égard d'éventuels tricheurs. En dépit des "accréditations" mises en avant, la délivrance de diplômes reste donc sujette à caution. Des dispositifs de contrôle impitoyables, tant internes (vis-à-vis des étudiants) qu'externes (vis-à-vis de l'université elle-même) paraissent inévitables.

- Les impératifs commerciaux, en contradiction avec les objectifs pédagogiques, peuvent entraîner une baisse des niveaux des cours pour les rendre accessible à un public plus large (un des problèmes rencontrés par Fathom.com, d'après le professeur Bulliett, de l'université de Columbia).
- La rentabilité immédiate aléatoire des investissements à réaliser oblige l'université à rechercher des appuis extérieurs : sponsors privés, subventions publiques, partenariats avec d'autres institutions.

### **Des services connexes émergent**

Les retombées les plus spectaculaires des nouvelles technologies concernent naturellement les conditions d'accès à la connaissance. Mais elles ne portent pas uniquement sur les aspects pédagogiques. L'ensemble des services mis à la disposition du public s'en trouve modifié.

En voici quelques illustrations :

#### **Facilitation de la recherche des programmes**

Un étudiant désireux de connaître les programmes de formation susceptibles de l'intéresser, peut consulter des portails d'information l'aiguillant sur les universités capables de répondre à sa demande.

### 3. L'incidence de l'évolution des nouvelles technologies de l'information

Par exemple, la Commission Européenne a mis en place le portail PLOTEUS ([www.ploteus.net](http://www.ploteus.net)). Ce portail indique toutes les formations disponibles dans les diverses universités européennes, selon les souhaits exprimés par l'utilisateur : discipline, niveau, intitulé, langue, localisation... A condition que chaque université ait alimenté la base de données de données à jour, ce qui n'est pas toujours le cas. Les informations concernant la France renvoient malheureusement à des bases de données et non, comme dans le cas des universités espagnoles, directement aux programmes intéressants.

De très nombreux sites Internet se proposent pour informer l'étudiant américain sur les programmes disponibles. Par exemple, celui de l'Excelsior College ([www.distancelearn.excelsior.edu/](http://www.distancelearn.excelsior.edu/)), ou encore [www.globaleducationandmanagementconsulting.com](http://www.globaleducationandmanagementconsulting.com), sans que l'on sache exactement quelle est la nature exacte et les sources de financement de ces informateurs.

#### **Informations pratiques**

Principalement, elles sont à l'intention :

- Des étudiants, par exemple pour choisir sa carrière, pour trouver des jobs sur les campus : [www.bgsu.edu](http://www.bgsu.edu)...
- Des enseignants, par exemple, mise en contact d'enseignants et d'élèves (Lesson Directory [www.myjobsearch.com](http://www.myjobsearch.com)), apports d'informations professionnelles utiles sur [www.nacweb.org](http://www.nacweb.org).

Les guides pratiques des meilleurs programmes permettent à l'étudiant de bénéficier d'informations sélectionnées. Exemple : [www.geteducated.com](http://www.geteducated.com).

Par exemple, en Europe, s'est mis en place, depuis 1987, l'European Association of Distance Teaching Universities-EADTU ([www.eadtu.nl](http://www.eadtu.nl)), qui se réfère à l'objectif de création d'un "Espace universitaire européen" (E-Bologna). EADTU regroupe aujourd'hui 150 universités réparties dans 20 pays

#### **Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence**

comptant 900 000 étudiants inscrits dans des cours à distance.

En France, la Fédération interuniversitaire de l'Enseignement à distance ([www.telesup.univ-mrs.fr](http://www.telesup.univ-mrs.fr)), créée en 1987 à l'initiative du ministère de l'Éducation Nationale regroupe 24 centres de télé-enseignement universitaire. Un portail ([www.formasup.education.fr](http://www.formasup.education.fr)) apporte aux élèves et aux enseignants de nombreuses informations sur les catalogues existants.

La Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la région Provence Alpes Côte d'Azur tient à jour, plutôt dans l'optique de la formation permanente, le site Téléform ([www.teleform.org](http://www.teleform.org)), une mine d'informations sur les programmes d'enseignement à distance disponibles.

#### **Librairies électroniques**

Elles constituent une autre variété de service. Par exemple, aux États-Unis, [www.varsitybooks.com](http://www.varsitybooks.com) vous aide à trouver le document dont vous avez besoin selon votre discipline, votre niveau d'étude et votre localisation. Dans la même veine, Questia ([www.questia.com](http://www.questia.com)) se présente comme la plus grande librairie "on line" du monde.

La librairie électronique de l'université ouverte de Hong Kong ([www.lib.ouhk.edu](http://www.lib.ouhk.edu)) propose une gamme très large de références et d'indications utiles.

#### **Tests de niveaux de connaissance**

C'est notamment le cas de Kaplan ([www.kaplan.com](http://www.kaplan.com)), une filiale du groupe Washington Post, ou de CTB McGraw-Hill ([www.ctb.com](http://www.ctb.com)).

National Computers Systems a mis en place 700 centres agréés de tests d'universités d'entreprises avec des clients comme Microsoft, IBM, Novell.

### 3. L'incidence de l'évolution des nouvelles technologies de l'information

#### **Modernisation des services et de la gestion**

De nombreuses institutions insistent sur la modernisation introduite dans leur organisation pratique, particulièrement en ce qui concerne la gestion des étudiants et des enseignants.

Très souvent les sites mis à la disposition du public proposent un assortiment de services mêlant services et programmes de formation. Ils fonctionnent en réseaux, proposant des liens avec des sites partenaires.

Dans la mesure où ils sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important de conseil, de facilitation et d'aiguillage, leur maîtrise et leur mode de fonctionnement apparaissent comme des enjeux stratégiques majeurs.

L'inconvénient, pour l'utilisateur, tient à la masse impressionnante d'informations à laquelle il est confronté, et dont la rigueur est difficile à apprécier. On peut redouter que les établissements n'entrant dans aucun réseau ne connaissent à terme des difficultés de recrutement sans rapport avec la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent.

Pour une université, le quadrillage de l'information sur Internet, les accords passés avec un réseau, la présence sur des sites fréquemment consultés, sont des atouts pour le recrutement d'étudiants.

#### **L'importance des investissements entraîne une implication des gouvernements**

Étant donné le coût élevé des investissements nécessaires au développement des nouvelles technologies dans l'enseignement et les risques encourus, les institutions se lancent rarement de façon solitaire dans cette voie. Elles préfèrent se couvrir par des partenariats avec des pouvoirs publics ou avec d'autres institutions.

En voici quelques exemples significatifs.

- **Au Koweït**

L'Arab Open University ([www.arabou.org/mainpge.htm](http://www.arabou.org/mainpge.htm)) a été lancée en octobre 2002 par le Prince Tala Bin

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Abdulaziz. Elle propose des enseignements à distance à des étudiants de Jordanie, du Liban, du Koweït, de Bahreïn et d'Arabie Saoudite. Elle diffuse en réalité des cours de l'université ouverte du Royaume-Uni, moyennant des droits d'inscription de l'ordre de 1 500 dollars.

##### ▪ **En Chine**

Le gouvernement chinois met en place la "Global University Network for Innovation Asia and Pacific-GUNIAP" (site, encore en construction), dont la première assemblée générale s'est tenue à Hangzhou, le 22 septembre 2002. La mise en place du réseau bénéficie de l'aide d'universités de divers pays : Australie, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Corée, Malaisie, Thaïlande.

Un sommet mondial sur les "méga-universités" (<http://03summit.shtvu.edu.cn>) s'est tenu en novembre à Shanghai.

##### ▪ **En Syrie**

Lancée en 2002, l'Université Virtuelle Syrienne ([www.svuonline.org](http://www.svuonline.org)) propose une formation sans frontières "de classe mondiale". Elle permet en fait d'accéder directement aux cours d'une trentaine d'universités américaines (dont une canadienne). Les frais d'inscription sont de l'ordre de 18 000 à 30 000 dollars pour l'obtention d'un diplôme en quatre ans de formation.

##### ▪ **Le Nigeria**

Au Nigeria, une annonce du lancement d'une bibliothèque nationale virtuelle à l'intention de ses 1,4 millions d'étudiants a été faite.

##### ▪ **En Afrique subsaharienne**

L'Université Virtuelle Africaine (UVA, [www.avu.org](http://www.avu.org)) est un programme d'éducation à distance. 31 centres de formation locaux installés dans 17 pays africains (dont 7 francophones) relaient des émissions de radio et des formations en ligne émanant d'universités anglo-saxonnes (Etats-Unis, Australie, Canada). La partie francophone est assurée par l'université Laval au Québec. Depuis

### 3. L'incidence de l'évolution des nouvelles technologies de l'information

l'établissement d'une phase pilote en 1997, l'UVA a délivré 2 000 heures de cours à environ 9 000 étudiants. Le coût de la scolarité est de l'ordre de 1 000 dollars. L'objectif, pour 2007, est de porter le nombre de centres de formation locaux à 150 dans 50 pays.

#### ▪ **Au Japon**

Sous l'égide de l'Onu ([www.unu.edu](http://www.unu.edu)), se développe une expérience de diffusion de cours par télévision câblée, permettant aux enseignants de disposer dans leurs salles de classe de documentations virtuelles variées : encyclopédies, base de données statistiques, photos satellites, etc.

#### ▪ **L'Agence Universitaire de la Francophonie**

L'agence AUF ([www.auf.org](http://www.auf.org)), forte de ses 450 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, a mis en place un important dispositif de campus numériques sur toute l'Afrique francophone. Elle propose l'accès aux formations traditionnelles de l'université française.

Par exemple, on peut s'inscrire à un DESS sur le site du campus de Dakar ([www.refer.sn](http://www.refer.sn)) pour un coût de 500 000 CFA, soit environ 750 euros.

#### **Réseau GMSARN : (Greater Mekong Subregion Academic and Research Network)**

Le réseau GMSARN ([www.stou.ac.th/thai/gmsvu](http://www.stou.ac.th/thai/gmsvu)) est en fait logé par l'Université ouverte de Sukhôtai en Thaïlande. Ce réseau est encore en phase préparatoire. Il s'adresse aux pays du bassin du Mékong : Chine, Birmanie, Laos, Cambodge, Thaïlande, Vietnam. Des universités européennes (belges, danoises, anglaises) participent à l'élaboration du dispositif.

#### **Le projet Avicenne**

Lancé en mars 2003, le projet Avicenne devrait être opérationnel en 2005.

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Il se veut un campus virtuel d'enseignement à distance concernant 15 pays, dont onze du bassin méditerranéen :

Algérie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Royaume-Uni, Syrie, Territoires palestiniens, Tunisie, Turquie.

En France, les institutions mobilisées sont le CNAM, chargé de la plate-forme technique, le CNED et l'université de la Méditerranée (Marseille III).

La diffusion des savoirs se fera par Internet (avicenna.unesco.org), directement depuis le "centre de savoir" concerné. La bibliothèque virtuelle proposera 120 cours de 20 heures.

Le nombre d'étudiants prévu est de 12 000 au bout de trois ans et de 66 000 au bout de 6 ans.

La Commission européenne lui a attribué un financement de 3,7 millions d'euros au titre du programme EUMEDIS.

Le document intitulé "Pour une citoyenneté responsable de l'enseignement supérieur", rédigé par Prélude pour l'Unesco (CMES, Paris, 23-25 juin 2003) fait les remarques suivantes :

*Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), si vivement préconisées en matière d'éducation supérieure et d'éducation en général, devraient permettre dans une politique de coopération internationale, de désenclaver nombre d'institutions d'enseignement supérieur, et plus particulièrement en Afrique où elles souffrent de leur grave isolement. Cette observation faite, les NTIC favorisent les enseignements à distance et la création d'universités virtuelles dont on relève une certaine prolifération en ces toutes dernières années, notamment dans les villes africaines, latino-américaines et asiatiques. Cette création est due pour une bonne part à des universités publiques et privées, des organisations inter-gouvernementales (OMC, UE...) ou des firmes privées du Nord. Mais le risque est grand que ces enseignements touchent surtout des usagers solvables et des contenus qui leur sont appropriés.*

### 3. L'incidence de l'évolution des nouvelles technologies de l'information

Cette interrogation est pertinente, mais il n'est pas facile de lui apporter aujourd'hui une réponse simple.

Les effets des nouvelles technologies sur l'internationalisation des enseignements supérieurs paraissent contradictoires :

- elles favorisent les institutions capables de faire preuve d'innovation et d'agressivité commerciale,
- elles encouragent la constitution de réseaux souples entre universités,
- elles font apparaître la nécessité d'une bonne articulation entre institutions universitaires et services connexes,
- elles entraînent des risques financiers élevés, hors de portée de nombreuses institutions privées de taille moyenne,
- elles font apparaître la nécessité d'un solide adossement financier auprès des pouvoirs publics.

Quelles en seront les retombées sur le monde des enseignements supérieurs ?

Comment se comporteront les principaux acteurs ?

Quels protagonistes en tireront les bénéfices ?

Pour y voir plus clair, un aperçu rapide du paysage n'est pas inutile.



## LE MONDE DES ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS

Le monde des enseignements supérieurs apparaît moins comme un "marché" que comme le produit de traditions culturelles, de logiques institutionnelles, et de stratégies nationales.

C'est ce qui ressort des statistiques publiées par l'Unesco sur la part de chaque domaine d'enseignement dans les diplômes délivrés en 2000-2001. Ces statistiques sont encore incomplètes. Les chiffres concernant la France n'y figurent pas encore.

### **Les tendances du secteur d'activité**

Elles sont d'ores et déjà très instructives.

La répartition des diplômes dans 11 grands pays "formateurs", États-Unis, Mexique, Japon, Allemagne, Belgique, Espagne, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Australie, fait apparaître de grands écarts. Voir l'encadré.

#### **Répartition des diplômes dans 11 pays**

- Les diplômes relevant du **domaine de l'éducation** représentent 17 % du total des diplômes délivrés aux Pays-Bas et 16 % au Royaume-Uni, contre seulement 7 % au Japon et 9 % en Allemagne.
- Les diplômes relevant **des lettres et arts** représentent 17 % au Japon et 14 % en Australie, contre seulement 3 % au Mexique et 7 % en Espagne et aux Pays-Bas.
- Les diplômes relevant des **sciences sociales, du commerce et du droit** représentent 43 % au Mexique et 41 % aux Etats-Unis, contre seulement 25 % au Japon et 26 % au Royaume-Uni.
- Les diplômes relevant des **Sciences, de l'Ingénierie, des industries de transformation et de production** représentent 27 % en Espagne et 26 % en Allemagne, contre seulement 10 % en Pologne et 17 % aux Etats-Unis.
- Les diplômes relevant de **la Santé et de la protection sociale** représentent 27 % en Allemagne et 24 % au Royaume-Uni, contre seulement 2 % en Pologne et 8 % au Mexique.

On ne constaterait pas de tels écarts dans un vrai marché. Cependant, on retrouve, dans ce secteur d'activité, quelques tendances générales.

#### **On risque de manquer d'enseignants**

La moyenne d'âge des professeurs paraît anormalement élevée<sup>1</sup>. Au Canada, un tiers des professeurs de faculté ont 55 ans ou plus. La situation est analogue aux États-Unis où les professeurs de 55 ans ou plus représentent 31 % de la population. Les pays de l'Europe de l'Est, victimes d'un exode des cerveaux connaissent des situations particulièrement

---

<sup>1</sup> The Brave New World of Higher Education: a Transatlantic View, page 14.

#### 4. Le monde des enseignements supérieurs

difficiles. Un rapport de l'OCDE, publié en 2003<sup>1</sup>, consacré à l'ensemble du secteur éducatif, confirme le risque croissant d'une pénurie d'enseignants dans les pays de l'OCDE.

##### **Les statuts des enseignants se transforment**

Dans des universités à but lucratif, comme l'université Phoenix, des enseignants sont en fait de simples animateurs de cours chargés de présenter des cours préparés par des "designers". Les rémunérations annuelles des présidents d'universités américaines atteignent des niveaux très élevés (plus de 700 000 dollars), grâce aux interventions des "fondations".

Parallèlement à cela, le taux de syndicalisation s'accroît dans les universités américaines, passant de 8 % à 14 % des enseignants.

##### **Le besoin de moyens financiers se fait de plus en plus sentir**

Même dans un pays comme les États-Unis, qui consent un effort considérable pour l'enseignement supérieur, la part de l'État dans le financement des universités diminue régulièrement. De 1989 à 1998, il est passé, dans les universités généralistes de 58,4 % du budget total à 47 %.<sup>2</sup>

##### **Les coûts d'inscription sont de plus en plus élevés**

Comme l'indique CNN.com/EDUCATION (numéro du 30 septembre 2003), une plaisanterie court sur les campus américains : *Pas étonnant qu'ils appellent ça "higher" education quand on voit le montant des coûts d'inscription.*

Et CNN.com de noter que les frais d'inscription pour l'année 2003-2004 ont augmenté de 6,5 % à l'université du Michigan, de 14,3 % à l'université de l'état d'Ohio, de 16,5 %

---

<sup>1</sup> [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

<sup>2</sup> National Center for Education Statistics : Statistical Analysis Report December 2001. [www.nces.ed.gov/pubs2002/2002157.pdf](http://www.nces.ed.gov/pubs2002/2002157.pdf)

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

à celle de l'Alabama, de 19 % à celle de Virginie, de 22,3 % à celle de l'Iowa, de 27,7 % à celle de l'Oklahoma, de 39 % à celle de l'Arizona, et de 39,4 % à celle de Californie.

Cette progression résulte d'un désengagement systématique des pouvoirs publics dans les états concernés. Elle est le résultat d'un processus déjà ancien. Entre 1989 et 1998, les frais d'inscriptions dans les universités généralistes ont connu une augmentation moyenne annuelle de 4,8 %<sup>1</sup>.

En Australie et en Nouvelle Zélande, pays qui ont joué la carte de la libéralisation de l'enseignement supérieur, les frais d'inscription représentent aujourd'hui un tiers de son budget, contre moins de 5 % au début des années 80<sup>2</sup>.

D'une manière générale, on peut constater que, pour être des instruments du "Bien Public", les universités ne sont pas pour autant à l'abri de contingences matérielles.

Deux études très intéressantes ont été consacrées aux "marchés" des enseignements "sans frontières", sous l'intitulé "The Business of Borderless Education".

La première est australienne. Elle a été réalisée à la demande du gouvernement australien. Sa version initiale date de 2000, mais elle a fait l'objet d'une mise à jour en 2001 ([www.detya.gov.au/highered/eippubs/eip02\\_1/eip02\\_1.pdf](http://www.detya.gov.au/highered/eippubs/eip02_1/eip02_1.pdf)).

La deuxième, parue en mars 2000 est britannique et s'inspire de la précédente. ([www.universitiesuk.ac.uk/bookshop/downloads/BorderlessSummary.pdf](http://www.universitiesuk.ac.uk/bookshop/downloads/BorderlessSummary.pdf))

L'une comme l'autre soulignent la diversité des marchés des enseignements supérieurs sans frontières, ainsi que des types d'intervenants. Un certain nombre d'informations ci-dessous proviennent de ces sources.

---

<sup>1</sup> id.

<sup>2</sup> Assessing market mechanisms for higher education in New Zealand and Australia, Arthur M. Hauptman, International Higher Education n° 32.

### **Le monde des sociétés de services connexes**

Elles appartiennent au monde de l'entreprise. Elles prennent des formes très variées, pouvant se combiner au sein d'une même entreprise : consultants spécialisés dans le domaine de l'enseignement supérieur (la revue *University Business* en répertorie 280), sociétés de services aux entreprises, fournisseurs de logiciels et de supports "on line". Ces entreprises sont très nombreuses, et il n'est pas question d'en dresser ici une liste. Pour avoir une idée des activités de ces diverses catégories de fournisseurs, on peut consulter, par exemple, des sites comme SCT Services ([www.sct.com](http://www.sct.com)), Jenzabar ([www.jenzabar.com](http://www.jenzabar.com)), Eduventures ([www.eduventures.com](http://www.eduventures.com)), Skillsoft ([www.skillsoft.com](http://www.skillsoft.com)). A noter que cette dernière entreprise possède une filiale en France.

La rentabilité de ces activités est très aléatoire.

Certes, Thomson Learning ([www.thomson.com](http://www.thomson.com)), filiale du groupe Thomson Corporation (le fournisseur d'Universitas 21), affiche une activité 2002 en croissance de 16 %, avec 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Mais, à côté de cela, les échecs sont nombreux.

- HungryMinds, qui faisait état en 2001 d'un chiffre d'affaires de 216 millions de dollars a depuis interrompu ses activités.
- Dans la même veine, Edupoint et Headlight ont également échoué.
- Smartforce, qui se targuait d'un important contrat avec la Chine, a depuis été repris par Skillsoft.
- Par contre, Monsterlearning qui s'adresse à la fois aux institutions et aux particuliers, est toujours en activité ([www.monsterlearning.com](http://www.monsterlearning.com)), ainsi que [ecollege.com](http://ecollege.com) (après des moments difficiles).
- Parmi les librairies électroniques, si [Varsitybook.com](http://Varsitybook.com) existe encore, après d'importantes réductions d'effectifs, son concurrent [Bigwords.com](http://Bigwords.com) n'a connu qu'une existence éphémère.

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

- Les portails informatiques qui canalisent les étudiants, moyennant rémunération, sur telle ou telle université, connaissent également des fortunes diverses : Click2Learn.com a dû renoncer à ses services aux particuliers, pour insuffisance de rentabilité, malgré une commission de 30 %. Sa fusion avec le groupe Docent a été annoncée en octobre 2003.

Les agences universitaires paraissent connaître un sort plus clément. Plus proches du monde des universités, elles mettent à la disposition de celles-ci matériels pédagogiques, savoir-faire, réseau de relations, services divers, qu'elles soient d'origine privée, comme l'Australian Open Learning Agency, filiale du groupe privé MONASH University, ou publique, comme l'UK's Open Learning Foundation.

Il en va de même, aux États-Unis, pour les agences d'accréditation. Le nombre de programmes accrédités par leurs soins s'élève à 17 500, ce qui devrait correspondre à un chiffre d'affaires de l'ordre d'une centaine de millions de dollars.

La culture des sociétés de service est théoriquement très éloignée de celle des cercles universitaires traditionnels. Elles sont le plus souvent issues du monde de la communication, de l'informatique, du marketing. Beaucoup d'entre elles ont connu le sort dévolu aux "startups" lors de l'explosion de la "bulle" des nouvelles technologies.

Leur fragilité fait courir des risques à leur clientèle, à savoir le secteur privé de l'enseignement universitaire. Les déboires enregistrés par celui-ci, dans la course à la modernisation technologique sont nombreux.

Sans revenir sur l'échec du projet Fathom, de l'université de Columbia, on peut également noter les difficultés de la Duke University's School of Business, un pionnier du MBA "on line". Ayant fait appel, pour sa plate-forme informatique, aux services de Pensare, l'université a été touchée de plein fouet par l'effondrement de ce fournisseur. La prestigieuse Wharton School of Business de l'université de Pennsylvanie a subi le même sort.

### **La formation professionnelle supérieure**

Le marché est estimé à 66 milliards de dollars aux États-Unis. La majeure partie de ce marché est consacré à de la formation technologique courante.

Les universités n'assurent qu'une part réduite de cette activité (environ 16 % des contrats). Pourtant elles ont apparemment intégré la culture du monde de l'entreprise, utilisant aujourd'hui sans guillemets des expressions telles que produits, marques, positionnement stratégique.

Leur notoriété leur confère un avantage appréciable. Certaines consacrent leurs efforts à des créneaux précis. Elles interviennent notamment en partenariat avec des firmes privées.

De nombreuses universités à but non lucratif créent des filiales à but lucratif. Par exemple, le portail payant d'information EduPoint est une émanation de la Fondation philanthropique Sloan.

#### **Les universités d'entreprise proprement dites**

Elles ne semblent pas, en règle générale, souhaiter sortir de la formation de leurs propres troupes. Motorola constitue sur ce point une exception à la règle, avec l'annonce, en 2003, du lancement de la Motorola University. Mais, comme s'interroge l'Observatory on Borderless Education s'agit-il d'enseignement supérieur ?

([www.obhe.ac.uk/news/October2003.html](http://www.obhe.ac.uk/news/October2003.html))

#### **Le monde des universités à but lucratif**

Elles fonctionnent dans une logique d'entreprise. Les plus célèbres comme le groupe Apollo, Sylvan, DeVry, sont cotées en bourse, et annoncent des taux de progression spectaculaires.

En chiffre d'affaires, leur part du "marché" du diplôme est passé de 3 % à 8 % entre 1989 et 1999. Toutefois, elles ne

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

comptent que 366 000 inscrits à comparer aux 11,2 millions dans les universités publiques.

Cependant leurs bulletins de victoire ne peuvent masquer les difficultés rencontrées.

Caliber, une filiale du groupe Sylvan, qui gère une chaîne de vidéoconférences, a connu de graves difficultés financières en 2001, se retrouvant avec 29,8 millions de dollars de dettes. Elle a dû fermer 45 de ses 52 centres et licencier les trois quarts de ses effectifs.

La New York University (NYU) on line, lancée trois ans auparavant, a renoncé en 2001 à rester une activité indépendante et a dû réintégrer la School of Continuing and Professional Education.

L'université de Maryland (UMUC), qui avait pourtant bénéficié d'une subvention d'Etat de 40 millions de dollars, a replacé son opération "UMUC on line" au sein de ses activités normales d'enseignement à distance, faute de débouchés.

Le Département Enseignement Supérieur de Harcourt avait lancé en 2000 une université virtuelle au Massachusetts avec un objectif de 20 000 étudiants. Au bout d'un an, et après 10 millions de dollars d'investissements, il ne comptait que 8 étudiants préparant un diplôme.

La Dow Jones University, lancée en 1999, a fermé ses portes dès 2001.

Le Computer Learning Center a fait faillite également au début de 2001, laissant sur le carreau 9 000 étudiants.

Le Disney Institute, fréquemment cité en exemple comme menace potentielle pour les universités, a annoncé en janvier la fermeture de son portail Go.com et le licenciement de 400 personnes, après avoir enregistré en 2000 1,1 milliard de dollars de pertes (pour un chiffre d'affaires de 369 millions de dollars).

### **Le monde universitaire proprement dit**

Les incidences de l'internationalisation sur les situations des institutions peuvent être différentes selon leurs domaines d'activité.

Les enseignements de culture générale basique, par exemple l'apprentissage des langues, l'enseignement de l'informatique de base, sont le terrain de développement privilégié des entreprises de formation privées, les "usines à formation", selon l'expression condescendante du monde universitaire.

Ces disciplines se prêtent facilement à l'enseignement "on line". La clientèle est abondante, voire inépuisable au niveau mondial.

On peut s'attendre, dans ce secteur, à des croissances rapides, suivies d'effondrements non moins spectaculaires. Les "barrières d'entrée" y sont plus faibles que dans d'autres secteurs, la dépendance vis-à-vis des producteurs de supports informatiques élevée, les possibilités de plagiat nombreuses, la concurrence de prestations gratuites sur fonds publics vraisemblable.

La rentabilité des services "On line" ne paraît pas évidente. Ils entraînent d'importants surcoûts de personnel, pas forcément compensés par le niveau élevé des coûts d'inscription.

Le document australien "The Business of Borderless Education" tire les conclusions suivantes :

*Clairement les universités cherchant à rentabiliser les programmes "on line" sont confrontées à des choix difficiles en matière de prix et d'approche pédagogique. Le modèle de distribution de masse consistant à mettre ses ressources sur Internet n'a pas été adopté par des universités réputées, et ne s'est pas montré viable quand il a été utilisé. Le tutorat représente, dans le dispositif Internet, l'élément budgétaire le plus élevé, même en recourant à des tuteurs occasionnels comme chez UoPOnline ou Keller.*

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

On peut donc considérer que, dans ce domaine d'activité, les petites institutions privées, disposant de peu de moyens pour moderniser leurs services, sont très vulnérables. D'une valeur d'achat modeste, ne bénéficiant pas forcément d'un management efficace, elles constituent une proie tentante pour un groupe international désireux de valoriser leurs investissements et leur "fonds de commerce".

Dans le cas des secteurs à forte connotation idéologique, comme la gestion, le management, l'économie, les sciences humaines appliquées au monde de l'entreprise, le droit international, on peut également s'interroger.

Des établissements jouissant d'une bonne notoriété internationale peuvent chercher à se doter de relais locaux intéressants : le processus peut être relativement discret. De jumelages en partenariats, de partenariats en "franchise", de franchise en absorption pure et simple, l'institution peut voir sa personnalité s'évanouir progressivement jusqu'à devenir un simple relais d'exécution, toujours au nom de la "modernité".

Le risque serait d'aboutir, en fin de compte, à la diffusion d'une "pensée unique", où les enseignants sont les simples transmetteurs d'un savoir-faire élaboré par d'autres, sans volonté de développer l'esprit critique de l'élève.

#### **Le monde des institutions d'enseignement à vocation professionnelle et technologique**

Les institutions paraissent a priori moins vulnérables, notamment si elles sont bien ancrées dans un monde professionnel particulier. Cette proximité leur permet notamment de réaliser un apprentissage digne de ce nom. Elles peuvent en outre nécessiter des moyens techniques coûteux à acquérir et à maintenir à jour. Une tentative de prise de contrôle peut éventuellement provoquer une mobilisation du milieu professionnel.

Dans certains cas, de telles institutions peuvent même représenter un enjeu stratégique national, soit parce qu'il ne peut être dissocié de la recherche, et que celle-ci présente

#### 4. Le monde des enseignements supérieurs

elle-même un caractère stratégique, soit parce que la maîtrise des savoir-faire ne peut être, sans risques, confiée à des intérêts étrangers, aussi sympathiques soient-ils.

Les enseignements à forte transmission d'expérience personnelle entre professeurs et élèves constituent encore un cas différent. Il s'agit notamment de tout enseignement où la connaissance s'acquiert à l'issue d'un apprentissage prolongé, donnant lieu à de nombreux allers et retours, échanges de réflexions, par exemple à l'occasion de la préparation d'une thèse, d'un mémoire de recherche. La compétence et la disponibilité des professeurs prennent ici une importance dominante.

Si l'enseignement virtuel facilite l'apprentissage d'une langue étrangère, son intérêt est moins évident lorsque l'enseignement suppose de nombreux allers et retours complexes entre élèves et professeurs.

La personnalité de l'institution, son particularisme culturel, la complexité de son système peuvent avoir un effet dissuasif sur des investisseurs potentiels.

Mais rien n'est éternel dans ce domaine. La revue *University Business* ([www.universitybusiness.com](http://www.universitybusiness.com)) fait état, dans son numéro de juin 2003, d'une controverse née autour de la décision de Harvard de créer un programme de formation diplômante à distance, une entorse sérieuse aux traditions de cet illustre établissement, dont l'image avait été bâtie sur la qualité du suivi des étudiants sur les campus.

### **La gratuité**

Un des obstacles majeurs au développement d'un marché privé de l'enseignement supérieur tient à la possibilité d'accès à des services gratuits.

L'exemple le plus célèbre est celui du Massachusetts Institute of Technology qui propose son "OpenCourseWare", un accès gratuit à 2 000 programmes. Le MIT prévoit d'y consacrer un budget de 100 millions de dollars au cours des 10 années à venir. Ce dispositif, qui ne débouche

### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

évidemment pas sur la délivrance de diplômes, n'a pas de finalité commerciale directe. Mais il devrait contribuer à accoutumer les enseignants du MIT à transformer progressivement leurs méthodes de travail.

En septembre 2003, 500 programmes étaient disponibles.

La Carnegie Mellon University vient d'annoncer qu'elle suivait l'exemple du MIT en proposant l'accès gratuit à quatre cours préparatoires<sup>1</sup>.

Un autre projet d'accès ouvert à la formation, destiné cette fois aux enseignants, l'Open Knowledge Initiative ([web.mit.edu/oki](http://web.mit.edu/oki)) est en préparation, en partenariat avec Stanford, Harvard, Wisconsin, Pennsylvania, North Carolina, Dartmouth, IMS, Cambridge.

L'Université de Maryland, dans le cadre du projet Merlot ([www.merlot.org](http://www.merlot.org)), propose aux membres du projet l'accès gratuit à une base de données de supports pédagogiques.

Il faut en outre tenir compte de la "culture Internet" qui favorise le développement de réseaux n'ayant pas de finalité économique. Par exemple, les scientifiques du monde entier peuvent accéder gratuitement aux archives de Los Alamos E-Print Archive ([www.arXiv.org](http://www.arXiv.org)).

Au Royaume-Uni, a été lancée, avec le soutien de scientifiques de 170 pays, la Public Library of Science permettant l'accès gratuit aux articles des principales revues scientifiques. Mais la plupart de celles-ci ont décidé de boycotter cette initiative.

Ce survol du "monde" des enseignements supérieurs est trop rapide. Il invite toutefois à émettre quelques observations :

- L'application des lois du marché dans le monde universitaire peut avoir des effets ravageurs.
- Les enjeux collectifs de l'accès aux connaissances sont trop importants pour que des Pouvoirs Publics dignes de ce nom s'en remettent, dans ce domaine, à des

---

<sup>1</sup> The Observatory on Borderless Education, Septembre 2003.

#### 4. Le monde des enseignements supérieurs

contacts incontrôlés entre producteurs et consommateurs.

- Les problèmes de gestion seront de plus en plus prégnants.
- L'internationalisation risquera de faire disparaître les petites institutions généralistes.
- L'existence d'un secteur public dominant et doté d'une forte cohésion constitue un atout stratégique majeur.
- L'organisation des services connexes mérite la plus grande attention. Leur efficacité et la qualité de leurs prestations peuvent faciliter la tâche des universités. Leurs échecs peuvent les pénaliser lourdement.

Enfin, on ne doit pas considérer le monde des enseignements supérieurs comme un système unique, mais comme un foisonnement de situations particulières, selon les destinataires (formation initiale ou formation tout au long de la vie), les niveaux de formation, l'importance relative de la recherche par rapport à l'enseignement, les disciplines concernées, les conditions d'accès à la connaissance (notamment l'opportunité de faire appel à des technologies de communication sophistiquées).

Il ne faut donc pas se contenter de déclarations d'intention globales, mais rechercher pour chacune de ces situations particulières la stratégie appropriée.

**Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence**

## L'ACCREDITATION ET L'ASSURANCE QUALITE

L'assurance qualité de l'enseignement supérieur est généralement considérée comme l'une des clés de son développement international.

A défaut d'une garantie satisfaisante sur la qualité et sur le niveau de l'enseignement, les usagers sont exposés à des mécomptes, les résultats obtenus n'étant pas à la mesure de leurs attentes et de leurs efforts.

D'où la nécessité d'une accréditation, processus d'évaluation de la qualité des programmes des universités et des enseignements supérieurs

L'harmonisation des processus d'accréditation est un des thèmes récurrents des échanges internationaux consacrés aux enseignements supérieurs.

Cette harmonisation n'est pas simple à réaliser, essentiellement pour deux raisons.

- D'un pays à l'autre, les systèmes d'accréditation présentent des différences importantes. Cela tient au mode de fonctionnement de l'enseignement supérieur, aux traditions universitaires locales, à la culture du pays, aux poids respectifs de l'enseignement public et de l'enseignement privé.
- Les enjeux économiques de l'harmonisation sont considérables. Elle peut contribuer à lever des barrières de protection nationales, facilite la mise en concurrence des institutions, et peut contribuer à la libéralisation du marché de l'éducation.

Voici quelques indications sur l'état actuel du paysage de l'accréditation.

## **Le dispositif des États-Unis**

Le dispositif américain d'accréditation a plus de cent ans. Il présente deux niveaux de fonctionnement : les organismes accréditeurs proprement dits et le dispositif de reconnaissance des accréditeurs.

### **Les organismes accréditeurs proprement dits**

Ce sont des organismes privés à but non lucratif. Ils interviennent auprès de 6 500 institutions d'enseignement supérieur dans les 50 états ainsi que dans de nombreux pays étrangers.

Ils passent en revue plusieurs milliers de programmes, dans une gamme de professions et de spécialités comprenant notamment le droit, la médecine, le business, le nursing, le travail social, la pharmacie, les arts, le journalisme.

Ils peuvent être régionaux, nationaux ou spécialisés (par exemple : enseignements du droit, de la médecine, de la mécanique, et des professions de santé).

L'accréditation est un processus permanent qui se déroule sur un cycle de plusieurs années. Elle n'est jamais définitive.

Les principales étapes d'accréditation :

- présentation par l'institution elle-même, suivant les critères de l'organisme accréditeur,
- examen des pairs, qui complète le dossier,
- visite sur place, par des représentants de l'organisme accréditeurs. Il s'agit de bénévoles non rémunérés. Certains peuvent être extérieurs au monde universitaire
- décision proprement dite.
- poursuite du cycle de maintenance de l'accréditation.

### **Le dispositif de reconnaissance des accréditeurs**

Les accréditeurs sont responsables de leurs décisions devant le gouvernement et devant le public. Ils doivent pouvoir justifier des procédures utilisées.

Ils sont eux-mêmes soumis à un processus de "reconnaissance". Celle-ci est assurée soit par un dispositif privé, le CHEA (Council for Higher Education Accreditation), soit par les services gouvernementaux, l'USDE (United States Department of Education).

En 2001, le nombre des accréditeurs reconnus s'élevait à 78.

Le CHEA, ([www.chea.org](http://www.chea.org)) a recours à cinq critères : la qualité de l'enseignement, la transparence de la gestion, l'innovation, la qualité des procédures de décision, la mise à jour permanente du dossier d'accréditation.

La reconnaissance des accréditeurs par le CHEA est normalement de 10 ans, avec un contrôle intermédiaire au bout de cinq ans. Le contrôle est assuré par un comité (Committee on Recognition) qui formule ses recommandations à la direction du CHEA, pour ou contre la reconnaissance de l'accréditeur concerné.

La reconnaissance du CHEA confère une garantie de sérieux et une légitimité au sein du monde universitaire.

Les critères de l'USDE sont destinés à vérifier que la qualité d'une institution ou d'un programme justifie l'emploi de fonds fédéraux dans des bourses ou d'autres aides financières. Les accréditeurs doivent être attentifs au déroulement des études : parcours, moyens mis à la disposition des étudiants, administration, modalités de recrutement et d'admission, objectifs et conditions d'obtention des diplômes, statistiques de plaintes d'étudiants et dispositifs d'aide aux étudiants.

Le contrôle de reconnaissance d'un accréditeur par l'USDE se renouvelle tous les cinq ans : l'équipe de l'USDE transmet son rapport au NACIQI (National Advisory Committee on Institutional Quality and Integrity) qui transmet ses recommandations à l'U.S. Secretary of

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Education. Il est indispensable aux accréditeurs dont le champ est éligible aux bourses et aides fédérales (65 milliards de dollars).

Le CHEA met en garde contre les "accreditation mills", des organismes non référencés, aux dénominations proches d'institutions notables, mais qui délivrent, moyennant finances, des accréditations sans valeur réelle.

Le site [geteducated.com](http://geteducated.com), qui se veut un guide pratique pour les consommateurs à la recherche des meilleurs programmes d'enseignement, exprime les mêmes mises en garde. Il évoque les agences d'accréditation "bidon" installées dans des pays étrangers, et qui se réfèrent à la caution du chef d'état local, voire, pour les institutions religieuses, à Jésus-Christ. [Geteducated.com](http://geteducated.com) indique que d'après sa documentation, Jésus-Christ n'a pas fondé d'agence d'accréditation.

### **Action internationale des organismes d'accréditation américains**

Selon une enquête réalisée en 2001 par le CHEA auprès des 78 accréditeurs, sur 53 réponses reçues, 29 ont fait état de démarches concernant des institutions d'enseignement supérieur extérieures aux États-Unis : 5 sur 5 des organismes nationaux, 6 sur 6 des organismes régionaux, 18 sur 42 des organismes spécialisés.

L'ensemble de leurs interventions portaient sur 461 institutions réparties dans 65 pays.

A titre d'exemple, l'un des principaux organismes américains, l'AACSB (Association to Advance Collegiate Schools of Business : [www.aacsb.edu](http://www.aacsb.edu)) a accrédité trois établissements français : ESCP-EAP, ESSEC, HEC.

L'enquête fait apparaître une demande croissante de la part d'institutions extérieures aux États-Unis. Cela s'explique par un intérêt réciproque. Les accréditeurs américains

## 5. L'accréditation et l'assurance qualité

apportent leur savoir-faire, leur notoriété, et bénéficient de contacts enrichissants.

Les 8 accrédateurs régionaux envisagent de grouper leurs initiatives pour intervenir dans les "american-style institutions".

De même l'ABET, qui intervient dans le domaine de l'enseignement de la technologie ([www.abet.org](http://www.abet.org)) cherche à nouer des contacts internationaux. Faute de mieux, elle a créé le concept "d'équivalence substantielle". Une tentative de collaboration avec la FEANI (Fédération Internationale d'Associations Nationales d'Ingénieurs, [www.feani.org](http://www.feani.org)) a fait long feu. A noter que la France, un des pays fondateurs de la FEANI a démissionné récemment de celle-ci pour protester contre son inertie.

Le CHEA a désigné en France un organisme accréditeur correspondant, le Comité National d'Evaluation, 43 rue de la Procession, 75015 Paris, [www.cne-evaluation.fr](http://www.cne-evaluation.fr).

### **Les démarches gouvernementales relatives à l'enseignement supérieur**

L'USTR (U.S. Trade Representative) a demandé que l'enseignement supérieur soit inclus dans les discussions de l'Organisation Mondiale du Commerce, dans le cadre du secteur tertiaire du GATT.

Cette option soulève une vive hostilité de la part du CHEA et de l'ACE (American Council on Education). Cette réaction s'explique de plusieurs façons :

- crainte d'un procès en impérialisme de la part des autres pays,
- préférence pour des échanges spontanés et fructueux,
- impossibilité d'exporter le modèle américain, à dominante privée, vers des pays privilégiant l'action publique,

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

- crainte de subir, du fait d'accords internationaux, des contraintes perturbant le fonctionnement du dispositif américain,
- crainte de voir l'université prise dans des jeux de représailles internationales, provenant de contentieux dans des secteurs économiques totalement étrangers à son activité.

Des courriers officiels de mise en garde ont été adressés dans ce sens par le CHEA à l'USTR : lettre du 20 juin 2001 cosignée par l'ACE et lettre du 30 avril 2002.

#### **Les initiatives émanant d'autres institutions américaines**

La tonalité est très différente chez le "Center for Quality Assurance in International Education" (CQAIE, [www.cqaie.org](http://www.cqaie.org)). Créé en 1992, le CQAIE se consacre au succès des négociateurs américains dans la libéralisation des services de l'éducation auprès de l'OMC. Il organise des conférences et diffuse des publications destinées à dénoncer les attitudes "extravagantes" des pays hostiles à la libéralisation. Le CQAIE a secrété en 1999 le "National Committee for International Trade in Education" (NCITE : [www.tradeineducation.org](http://www.tradeineducation.org)) qui assiste les représentants américains auprès de l'OMC. Les liens entre les deux institutions sont évidents : même tonalité, même directrice, même réalisateur du site Internet.

Autre exemple, d'origine privée, cette fois : GATE (Global Alliance for Transnational Education) ; GATE ([edugate.org](http://edugate.org)) était une émanation du groupe américain "Jones International Ltd". Cette institution se présentait comme un dispositif d'accréditation international.

Elle fut inaugurée en 1996 à Londres, à l'occasion d'une conférence réunissant des entreprises multinationales, des associations, des instances d'accréditation, des établissements d'enseignement supérieur.

## 5. L'accréditation et l'assurance qualité

Elle se proposait de "contribuer au développement des capacités de chacun de servir les progrès de l'humanité". Elle estimait le marché correspondant à 4 milliards de dollars par an.

Sa dernière conférence annuelle se tint à Paris, en septembre 2002, sur le thème de la recherche de l'excellence dans le "business", la technologie, et la mondialisation de l'enseignement à distance.

En août 2003, GATE n'existe plus en tant que telle. Elle a été apportée à l'USDLA (United States Distance Learning Association, site [usdla.org](http://usdla.org)). L'USDLA est un organisme regroupant de nombreuses associations d'enseignement à distance des États-Unis. Son but est de promouvoir et de reconnaître leurs activités, et de leur assurer un leadership global au niveau international.

Comme on le voit, aux États-Unis, les imbrications entre activités lucratives et non-lucratives sont nombreuses.

Par exemple, l'on trouve au Conseil d'administration de l'USDLA, Monsieur Richard T. Hezel, président du cabinet de consultants "Hezel Associates", qui vend aux universités des interventions en matière de management et de marketing.

Extraits de l'argumentaire :

*Acquérir d'autres sociétés ? Vendre vos activités à une autre société ? Développer des accords de partenariat, peu importe la stratégie, vous devez d'abord trouver une société qui apporte de la valeur à votre business...*

*Un partenaire international vous offre l'opportunité de développer vos ventes sans supporter les coûts élevés liés au démarrage d'une activité dans un pays étranger...*

Hezel Associates assure notamment la promotion, aux États-Unis du prochain salon Learntec, (organisé en 2004 à Karlsruhe, sous l'égide de la Communauté européenne) présenté comme l'occasion de pénétrer le marché européen.

M. Hezel a publié en 2003 un article sur la planification stratégique dans "DETC News", la publication du Distance

#### **Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence**

Education and Training Council ([www.detc.org](http://www.detc.org)), un autre organisme d'accréditation affilié au CHEA.

Comme le montrent ces quelques illustrations, le dispositif d'accréditation américain n'apparaît pas comme un cadre précis et bien défini, mais plutôt comme une nébuleuse d'institutions plus ou moins liées ou concurrentes, où se mêlent les proclamations d'intention non lucratives au service de l'intérêt général et les stratégies d'entreprises, chacune d'elles activant son réseau de relations, proposant ses processus d'interventions, généralement assez peu différents les uns des autres.

Le discours n'est pas le même dans les milieux universitaires traditionnels, plus attirés par des objectifs de qualité et de prestige, et chez les vendeurs d'enseignement à distance, essentiellement motivés par le développement commercial.

### **Développement international des mécanismes d'accréditation**

#### **Les évolutions au sein du monde anglo-saxon**

Un processus de reconnaissance mutuelle d'équivalences des accréditations dans l'enseignement technologique a été initié en 1989 dans l'accord de Washington réunissant l'Australie, le Canada, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Afrique du Sud, puis Hongkong ([www.washingtonaccord.org](http://www.washingtonaccord.org)).

Ces pays ont, depuis cette date, pris de nombreuses dispositions pour organiser leurs systèmes d'accréditation.

Au Royaume uni, l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur est assurée par la QAA (Quality Assurance Agency for Higher Education [www.qaa.ac.uk](http://www.qaa.ac.uk)). Il s'agit d'un dispositif privé émanant des universités, de leurs fondations et du monde économique.

Au Canada, plus précisément dans l'Ontario, une loi de 2000 a mis en place des instances et des procédures

## 5. L'accréditation et l'assurance qualité

d'évaluation de la qualité de l'éducation post-secondaire. Il s'agit cette fois d'un dispositif relevant du gouvernement ([www.peqab.edu.gov.on.ca](http://www.peqab.edu.gov.on.ca)).

En Australie, un programme d'intervention "indépendant" a été lancé en mars 2000 ([www.auqa.edu.au](http://www.auqa.edu.au)). Il semble dépendre étroitement en fait des financements et du contrôle des pouvoirs publics.

Le même processus s'est mis en place en Nouvelle-Zélande ([www.nzqa.govt.nz](http://www.nzqa.govt.nz)).

### **Au sein de l'Union européenne**

Un processus d'harmonisation et de reconnaissance mutuelle des systèmes d'assurance qualité est en cours :

- Convention de Lisbonne (avril 1997).
- Déclaration de la Sorbonne (25 mai 1998).
- Déclaration de Bologne (19 juin 1999).

Au cours de la conférence des ministres responsables de l'enseignement supérieur qui s'est tenue à Berlin le 19 septembre 2003, le sujet a été évoqué dans le communiqué final :

*La qualité de l'enseignement supérieur est à l'évidence au cœur de l'établissement de l'Aire européenne d'enseignement supérieur. Les ministres s'engagent à faciliter les futurs développements de l'assurance qualité au niveau des institutions des pays et de l'Europe. Ils insistent sur la nécessité de développer des critères et des méthodologies communes en matière d'assurance qualité.*

*Ils insistent également sur le principe de l'autonomie des universités, la première responsabilité en matière d'assurance qualité relevant de l'université elle-même. C'est ce qui permet la crédibilité du système académique et du cadre national en matière de qualité.*

*En conséquence, ils sont d'accord pour qu'en 2005 les systèmes nationaux d'assurance qualité comprennent :*

- *Une définition des responsabilités des corps et des institutions concernées.*

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

- *L'évaluation des programmes ou des institutions : fonctionnement, contrôle extérieur, participation des étudiants, publication des résultats.*
- *Un système d'accréditation, de certification ou des procédures analogues. Participation internationale, coopération, utilisation d'Internet.*

*Au niveau européen, les ministres font appel à l'ENQA par l'intermédiaire de ses membres, en coopération avec l'EUA (Européan University Association), l'EURASHE (European Association of Institutions in Higher Education) et l'ESIB (National Union of Students in Europe) pour développer un jeu de standards, procédures, lignes de conduite sur l'assurance qualité, explorer les moyens pour assurer un système adéquat de contrôle par les pairs et/ou par des organismes, et rendre compte au groupe de suivi des ministres en 2005. Des contacts devront être pris avec les autres systèmes et réseaux d'assurance qualité.*

On notera que l'ENQA (Européan Network for Quality Assurance in Higher Education [www.enqa.net](http://www.enqa.net)) est une organisation mise en place en Finlande à la suite d'une recommandation du 24 septembre 1998 du Conseil européen.

Enfin, parmi les démarches internationales récentes tendant à l'harmonisation des systèmes d'assurance qualité, on relève également le Traité d'Asuncion, en date du 26 mars 1991, entre les pays du Mercosur.

D'une façon générale, le développement des pratiques d'accréditation et de l'assurance qualité fait l'objet d'une double pression :

- La volonté des institutions et des états d'harmoniser les cadres de référence de l'enseignement supérieur, pour faciliter les échanges internationaux, la mobilité des étudiants, la possibilité de reconnaître les diplômes, et pour combiner, le cas échéant, les "crédits" acquis dans différents pays dans la délivrance d'un diplôme.
- Le dynamisme commercial des entreprises d'éducation à vocation transnationale, plus particulièrement dans le domaine de l'enseignement à distance.

Reste à savoir si ces deux types de pression ont plutôt vocation à se conjuguer ou à se contrarier.

### **Quelles perspectives pour l'internationalisation de l'accréditation ?**

Philip G. Altbach, directeur du Centre pour l'enseignement supérieur international (CIHE) au Boston College, exprime, dans un article à l'intitulé évocateur<sup>1</sup>, son scepticisme quant à l'opportunité de vouloir étendre au monde le système américain, profondément marqué par les spécificités de l'enseignement supérieur américain. Il ironise sur le scénario d'accréditeurs américains répartis dans le monde entier, dans une situation de type "irakien" : un dispositif coûteux<sup>2</sup>, selon lui, de nature à développer l'enseignement privé "de style américain" au détriment de l'enseignement public.

Dans le numéro 33 de la même revue, Thomas J. La Belle, Directeur des études internationales à l'université de Californie, Berkeley, souligne le rôle du système d'accréditation américain comme verrou à l'égard des institutions étrangères<sup>3</sup>.

On peut évoquer, comme illustration de cet article, l'échec de l'UK Open University pour s'implanter aux États-Unis, en 2000, en créant une filiale, USOU, en partenariat avec l'université du Maryland. Le projet a dû être abandonné, faute de pouvoir obtenir une accréditation.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> American Accreditation of foreign universities : colonialism in action, Newsletter du CIHE n° 32 juin 2003 [www.bc.edu/bc.org](http://www.bc.edu/bc.org)

<sup>2</sup> A la tribune de la Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur, organisée par l'Unesco, le représentant japonais, M. Kimura Tsutomu, Président de la National Institution for Academic degrees, indiquait que le coût d'une accréditation s'élevait, pour un Département, à 300 000 dollars. Un niveau jugé inaccessible par le représentant du Bangladesh.

<sup>3</sup> U.S. higher education : Long reach abroad with tight borders at home.

<sup>4</sup> The Business of Borderless Education 2001 Update, page 12.

## Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Pour beaucoup d'universitaires américains, le système américain d'accréditation n'apparaît pas comme un modèle souhaitable pour le monde. Ils éprouvent, au contraire, un vif intérêt pour la démarche européenne, le processus de Bologne et souhaiteraient une traduction de ce programme dans le contexte américain.<sup>1</sup>

Pourtant, ce processus reste encore bien vague.

Lors de la Convention de l'EUA sur les institutions d'enseignement supérieur européennes, qui s'est tenue à Graz le 29 mai 2003, Viviane Reeding, Commissaire européen à l'éducation et à la culture a proposé la mise en place d'une "méta-accréditation", un système permettant l'évaluation d'agences d'assurance qualité :

*Plus de cohérence dans l'assurance qualité en Europe facilitera aussi la reconnaissance de diplômes et de périodes d'études. Ce ne sera pas une solution magique, conduisant à une reconnaissance automatique et systématique, mais cela aidera les responsables d'admission, les évaluateurs et les employeurs à prendre des décisions de reconnaissance d'une manière plus rapide et mieux informée.*

*Un cadre européen solide pour l'assurance qualité, couvrant l'enseignement public et privé, apportera la transparence en matière de qualité, aidera les universités confrontées au débat lié à la coexistence d'enseignements à buts lucratifs ou non lucratifs, auprès de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce. Malgré la présence de fournisseurs à buts lucratifs, l'éducation demeure une responsabilité publique. Il revient aux gouvernements de créer et d'entretenir un cadre pour l'enseignement supérieur, assurant la qualité et un accès équitable.*

Cette formulation autorise des interprétations variées, comme on va le voir maintenant.

---

<sup>1</sup> The brave new world of higher education : a transatlantic view, page 24.

**LE DOSSIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
AUPRES DE L'ORGANISATION MONDIALE DU  
COMMERCE**

Toutes les rencontres relatives aux enseignements supérieurs abordent de façon inévitable l'opportunité de l'intervention de l'OMC, ou plus précisément de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) dans la régulation des activités d'enseignement.

Schématiquement, deux argumentations s'opposent.

Pour les uns, les principes de l'économie de marché doivent s'appliquer à l'enseignement supérieur. La libre concurrence et l'esprit d'entreprise sont les garants d'un enseignement de qualité, s'efforçant de répondre aux attentes des consommateurs. Les comportements issus d'une vision archaïque de l'enseignement considéré comme un service public sont à proscrire. L'intervention de l'AGCS sur ce sujet permettrait d'éliminer les obstacles au jeu normal du marché.

On peut trouver, sur le site même de l'AGCS un argumentaire en six points sur les avantages de la libéralisation des services. ([www.wto.org/french/tratop\\_f/serv\\_f/gats\\_factfiction3\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/serv_f/gats_factfiction3_f.htm))

- *Performance économique. Sans l'aiguillon de la concurrence, il est improbable qu'ils excellent dans leur rôle, au détriment de l'efficacité et de la croissance économique globale.*
- *Développement. L'accès à des services de niveau mondial aide les exportateurs et les producteurs des pays en*

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

- développement à tirer parti de leur compétitivité, quels que soient les produits ou les services qu'ils vendent.*
- *Économies réalisées par le consommateur. Tout porte à croire que, dans de nombreux services, la libéralisation entraîne une baisse des prix, une amélioration de la qualité et un élargissement du choix offert aux consommateurs.*
  - *Accélération de l'innovation. Les pays dont les marchés des services ont été libéralisés ont constaté une progression de l'innovation concernant les produits et les procédés.*
  - *Davantage de transparence et de prévisibilité. Cela permet à tous ceux qui sont partie prenante dans le secteur, producteurs, investisseurs, employés et usagers, de se faire une idée claire des règles du jeu.*
  - *Transfert de technologie. Les engagements souscrits par les services dans le cadre de l'OMC contribuent à encourager l'investissement étranger direct (IED).*

Pour les autres, l'éducation est un service public qui n'obéit pas à des considérations commerciales. Les conditions de sa mise en œuvre relèvent des Pouvoirs Publics. Ceux-ci doivent garder leur entière liberté d'action sans dépendre de règles imposées de l'extérieur en fonction d'intérêts particuliers.

Dans une communication distribuée lors de la Conférence Mondiale sur l'Enseignement supérieur, organisée par l'UNESCO, le 23 juin 2003 à Paris, 9 organisations d'étudiants (All Africa Student Union (AASU), Asian Students Association (ASA), International Student and Youth Movement for the United Nations (ISMUN), International Union of Students (IUS), JustWorld International, Mouvement international des étudiants catholiques/Jeunes étudiants catholiques internationale (MIEC/JECI), National Unions of Students in Europe (ESIB), Organizacion Continental Latinoamericana y Caribena de Estudiantes (OCLAE)), ont adopté une position nettement hostile à l'intervention de l'AGCS.

## 6. Le dossier de l'ES auprès de l'organisation mondiale du commerce

*L'accès égal et libre à l'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle est une réalité dans de nombreux pays. Il est nécessaire partout pour bâtir des sociétés démocratiques et assurer un développement durable. Pour cela, les institutions d'enseignement supérieur doivent être nécessairement intégrées dans la société environnante aussi bien que dans la communauté mondiale. Les gouvernements doivent assurer dans tous les pays des systèmes stables, programmés, financés et accessibles. En même temps, l'autonomie des institutions d'enseignement supérieur est cruciale pour leur fonctionnement démocratique. En outre, tant les gouvernements que les institutions d'enseignement supérieur sont responsables des libertés académiques et du dialogue avec l'ensemble de la société. Nous soutenons ces valeurs et ces principes essentiels, spécialement à la lumière des violations qui surviennent dans le monde...*

*Nous réaffirmons donc notre opposition à toute éventuelle inclusion de l'enseignement de la recherche et des autres services publics dans le traité de l'AGCS...*

*L'accès à un enseignement de haute qualité ne peut être discuté à l'écart des autres défis mondiaux, comme la réalisation de la justice sociale et de la paix à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, nous constatons avec préoccupation que le fossé s'approfondit entre monde en développement et monde industrialisé. Cette fracture est un obstacle majeur à la solution de l'épidémie de SIDA, faute de moyens pour l'éducation, la sensibilisation et les soins. En outre, les nouvelles stratégies pour l'enseignement supérieur annoncées par des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et le FMI ne répondent pas aux nouvelles politiques ni aux besoins financiers des pays en développement...*

Pour comprendre ce débat, il est nécessaire de rappeler les modes de fonctionnement de l'AGCS.<sup>1</sup>

L'AGCS a créé deux sortes d'obligations :

- **Les obligations générales.** Au titre de l'article I de l'AGCS, les membres sont tenus d'appliquer à l'ensemble des autres membres la "clause de la nation la plus favorisée", sur tous les services. Les accords de réciprocité préférentiels entre membres sont interdits. Par exemple, si la France accorde un avantage au Sénégal, elle doit l'accorder également aux États-Unis. En outre les membres sont astreints à une transparence totale vis-à-vis des autres membres.
- **Les engagements spécifiques.** Il s'agit d'engagements décidés par un membre, de sa propre initiative. Ils peuvent porter sur l'accès au marché, notamment en instaurant des conditions particulières sur les nombres de fournisseurs, l'ouverture du financement à des capitaux étrangers... Un autre type d'engagement spécifique prend la dénomination de "traitement national". Un membre s'interdit alors d'appliquer une discrimination entre ses propres ressortissants et ceux d'un pays membre. Par exemple, toute subvention versée à une institution locale devient due également aux organisations relevant d'un pays membre.

Quatre variétés de prestations "transnationales" sont recensées par l'AGCS.

- La fourniture d'un service à destination d'un territoire à partir d'un autre territoire.
- La fourniture, dans un territoire donné, d'un service destiné à un consommateur ressortissant d'un autre territoire.
- La présence commerciale dans un territoire autre que le territoire d'origine de l'institution.

---

<sup>1</sup> On trouvera une analyse très précise de ce dossier dans "le nouvel ordre éducatif mondial" 2002, Éditions Nouveaux regards, 3 rue de Metz, 75010 Paris.

#### 6. Le dossier de l'ES auprès de l'organisation mondiale du commerce

- La fourniture, dans un territoire donné, de services par des personnes d'un autre territoire.

A quelles contraintes sont réellement soumis les pays membres de l'AGCS ?

Pierre Sauvé, directeur à la Direction du commerce international de l'OCDE ([www.oecd.org](http://www.oecd.org)), les a évoquées, à l'occasion d'un Forum OCDE/USA sur le commerce dans les services d'éducation, les 23 et 24 mai 2003 à Washington. Il tend à minimiser les contraintes inhérentes aux engagements spécifiques, considérant que rien n'oblige un pays à prendre des engagements, qu'il peut, de toutes façons, les limiter à sa convenance, et qu'en cas de besoin, il peut faire jouer des exceptions si sa balance des paiements est menacée ou s'il peut faire état d'une menace sérieuse pour l'intérêt général. En dernier ressort, il a la possibilité de quitter tout bonnement l'OMC.

Cette argumentation n'est pas très convaincante. Aucun pays n'a de raisons de prendre des engagements contraignants, sinon comme contrepartie d'autres avantages, notamment sous l'amical pression de grands pays amis.

Dans la même optique que celle proposée par M. Sauvé, on pourrait dire aussi qu'un chômeur acceptant un emploi mal rétribué ne doit s'en prendre qu'à lui-même, et que s'il n'est pas content, il peut toujours démissionner...

L'article I de l'AGCS exclut de son champ d'application, les "services rendus dans l'exercice de l'autorité gouvernementale". Cela comprend en principe les services relatifs à la santé publique et à l'éducation. En principe, note Pierre Sauvé, tous les négociateurs de l'AGCS sont d'accord pour exclure de l'application de l'accord les enseignements primaires et secondaires.

Mais, comme il le fait remarquer, les frontières entre public et privé sont assez brumeuses, variables selon les pays et évoluent dans le temps. Cela suscite des interprétations contradictoires du texte du traité.

## Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Dans un document de travail du Conseil pour le commerce dans les services<sup>1</sup>, l'OMC suggère à ses membres de nombreuses pistes de réflexion sur le secteur de l'éducation. Elle attire l'attention sur le poids croissant du secteur privé dans l'éducation, évoque les initiatives prises par des institutions privées et par des entreprises, le développement de l'enseignement à distance, et l'existence d'un secteur annexe de l'éducation sans rôle d'enseignement. L'OMC souligne également l'existence de barrières au commerce qui mériteraient un examen plus approfondi.

On peut trouver des éléments de réponse à ces interrogations chez le CQAIE (Center for Quality Assurance in International Education, [www.cqaie.org](http://www.cqaie.org)), qui s'efforce de promouvoir les fournisseurs de services d'éducation des États-Unis. Il identifie de nombreux obstacles au libre jeu de la concurrence. A ses yeux, leurs origines sont diverses :

- **Les politiques et les législations nationales.** *Empêchement des prestataires étrangers d'obtenir des licences nationales (ex : Grèce, Espagne, Singapour, Indonésie, Israël, Turquie); nécessité de tests; reconnaissance de l'enseignement supérieur comme une fonction exclusive de l'État (ex : Japon).*
- **Les autorités de qualification.** *Difficultés pour les étudiants pour traduire les diplômes étrangers en équivalents nationaux (ex : Japon).*
- **La réglementation douanière.** *Limitation des passages aux frontières des matériels d'éducation (ex : documents relatifs à la santé montrant des corps humains nus, cassettes vidéos en Russie et en Hongrie).*
- **Les lois sur les télécommunications.** *Restriction à l'usage des satellites nationaux et de disques de réception (ex : Mexique).*
- **Le mouvement des personnes.** *Difficultés pour recevoir des visas pour les enseignants, les étudiants, les personnels administratifs (ex : Grèce, Danemark, Singapour).*

---

<sup>1</sup> Note restreinte S/C/W/49 "Éducation services" du 23 septembre 1998.

#### 6. Le dossier de l'ES auprès de l'organisation mondiale du commerce

- **Les contrôles des fonds étrangers.** Mesures limitant les investissements étrangers directs (ex : Ghana) ; minimums requis pour les investissements de capitaux totalement détenus par des étrangers ; taxes additionnelles sur les revenus (ex : Corée).
- **Les limitations à la propriété étrangère.** Limitation de la capacité de prestataires étrangers à contrôler des activités hors de leur territoire (ex : Mexique et Thaïlande).
- **Le mépris des traités internationaux.** Notamment dans le domaine des droits sur la propriété intellectuelle, par exemple sur les supports pédagogiques (ex : pays du Sud-Est asiatique).

Plusieurs pays ont donc, suivant les procédures établies, adressé à l'AGCS des propositions de négociation sur l'enseignement supérieur.

On peut consulter sur le site de l'OMC<sup>1</sup> les propositions des Etats-Unis, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande. La proposition de la Nouvelle-Zélande, qui vise à remettre de l'ordre dans les classifications, est la plus opérationnelle. Celle de l'Australie se présente plus comme un "Credo" libéral.

Selon la revue *International Higher Education*<sup>2</sup>, le choix de la libéralisation a effectivement suscité, en Australie et en Nouvelle-Zélande, une dynamique de développement international, mais a échoué en matière de démocratisation de l'enseignement et de diversité de l'offre de formation.

Les difficultés rencontrées par l'OMC à Cancun ne signifient pas que le dossier de l'enseignement supérieur y soit clos.

Un bon exemple nous est fourni par le cas de la Jamaïque, où un secteur privé en plein essor, grâce au franchisage de

---

1 [docsonline.wto.org/GEN\\_viewerwindow.asp?D:/DDFDOCUMENTS/U/S/CSS/W...](http://docsonline.wto.org/GEN_viewerwindow.asp?D:/DDFDOCUMENTS/U/S/CSS/W...)

2 *Assessing market mechanisms for higher education in New Zealand and Australia*, Arthur M. Hauptmann, n° 32.

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

diplômes d'universités étrangères, exige un accès égal aux subventions d'État. Il met en avant le fait que la Jamaïque est un des rares pays à avoir pris des engagements spécifiques sur l'enseignement supérieur vis-à-vis de l'AGCS. A ce jour, le gouvernement jamaïcain a nettement rejeté les demandes de subventions, mais le débat porte sur l'interprétation à donner aux engagements pris auprès de l'AGCS et sur la possibilité pour les fournisseurs privés d'en bénéficier<sup>1</sup>.

Une présentation simpliste du dossier "AGCS et Enseignement Supérieur" pourrait donner l'impression d'une opposition politique radicale entre des pays propageant, par intérêt, une idéologie libérale et des défenseurs de l'intérêt général.

Dans la réalité, les choses sont plus complexes. La plupart des interventions exprimées lors de la Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur, organisée du 23 au 25 juin 2003 à Paris, étaient hostiles à l'intervention de l'AGCS, même de la part d'intervenants appartenant à des pays officiellement partisans de celle-ci.

La population universitaire, dans son ensemble, récusé l'AGCS. Il est significatif qu'une "déclaration conjointe sur l'enseignement supérieur et l'AGCS" ait été signée le 28 septembre 2001 par quatre institutions universitaires importantes :

- l'AUCC (Association des universités et collèges du Canada), représentant 92 universités et collèges universitaires publics et privés sans but lucratif du Canada ;
- l'ACE (American Council on Education), représentant 1 800 collèges universitaires et universités des États-Unis ;
- l'AEU (Association Européenne de l'Université) représentant 30 conférences de recteurs et 537 universités individuelles de tout le continent européen ;

---

<sup>1</sup> The Observatory on Borderless Higher Education ([www.obhe.ac.uk/news/September2003.html](http://www.obhe.ac.uk/news/September2003.html)).

#### 6. Le dossier de l'ES auprès de l'organisation mondiale du commerce

- CHEA (Council for Higher Education Accreditation) représentant 3 000 collèges universitaires et universités agréés et 60 instances d'agrément des établissements et des programmes aux États-Unis.

Cette déclaration rappelle que :

- *La raison d'être de l'enseignement supérieur est de servir l'intérêt public. Il ne constitue pas une marchandise, un fait que les états membres de l'OMC ont reconnu dans des conventions et déclarations de l'UNESCO et d'autres instances internationales ou multilatérales.*
- *Face à ce mandat public, le pouvoir de réglementer l'enseignement supérieur doit demeurer la prérogative des instances compétentes désignées de n'importe quel pays.*
- *Les exportations des services d'éducation devraient compléter et non pas saper les efforts déployés par les pays en développement pour développer et améliorer leurs propres systèmes nationaux d'enseignement supérieur.*
- *L'internationalisation de l'enseignement supérieur fait partie intégrante de la qualité et de la pertinence de l'entreprise universitaire et de la mission de la recherche au XXI<sup>e</sup> siècle.*
- *La qualité est un objectif clé de la fourniture des services d'enseignement supérieur à l'intérieur d'un pays et de l'exportation des services d'éducation, quelque soit leur mode de livraison.*
- *La coopération internationale en enseignement supérieur doit obéir à des règles.*
- *L'enseignement supérieur diffère grandement de la plupart des autres secteurs de services.*
- *Les systèmes d'enseignement supérieur publics et privés sont enchevêtrés et interdépendants. Par exemple, pour les besoins de l'AGCS, il est impossible de séparer effectivement certains sous-secteurs, par exemple l'éducation des adultes ou certains établissements, par exemple les fournisseurs privés, sans provoquer des conséquences sur d'autres parties du système.*

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

- *Il faut faire preuve de prudence.*
- *La transparence et la consultation ouverte avec les intervenants concernés est impérative.*

*Étant donné que :*

- *L'on connaît très peu les conséquences de l'inclusion des services d'éducation dans l'AGCS.*
- *Il existe actuellement des obstacles à la commercialisation, mais il ne semble pas y avoir de problème majeur en général.*
- *Il est extrêmement difficile de définir clairement les services d'éducation fournis sur une base strictement commerciale.*
- *L'article I:3 de l'AGCS est considéré comme ambigu et ouvert à interprétions.*
- *Beaucoup de nos pays respectifs n'ont pas entrepris de processus efficace de consultation entre les hauts fonctionnaires du commerce et les organisations représentant les établissements publics et privés d'enseignement supérieur.*

*En vertu de ces principes et étant données les circonstances, les signataires déclarent conjointement ce qui suit :*

*Nos Établissements membres sont déterminés à réduire les obstacles au commerce international de l'enseignement supérieur en recourant à des conventions et à des accords qui ne font pas partie des politiques commerciales. Cet engagement inclut, sans s'y limiter, l'amélioration des communications, l'expansion des échanges d'information et l'élaboration d'accords concernant les établissements, les programmes et les grades de l'enseignement supérieur ou les pratiques d'examen des qualifications et de la qualité.*

*Dans le contexte de l'AGCS, nos pays respectifs ne devraient pas prendre d'engagement en matière de services d'enseignement supérieur ou dans les catégories connexes que sont l'éducation des adultes et les autres services*

**6. Le dossier de l'ES auprès de l'organisation mondiale du commerce**

*d'éducation. Si des engagements de ce type ont été pris en 1995, il ne faudrait pas en prévoir d'autres.*

Le 25 juin 2003, dans son allocution de clôture lors de la CMES, Sir John Daniel, sous-directeur général pour l'éducation à l'Unesco, chargé de l'éducation, invitait les représentants des divers pays à organiser des contacts avec leurs collègues des Ministères du Commerce, généralement chargés des dossiers auprès de l'OMC.

Le vrai clivage au sujet de l'AGCS se situe surtout entre universitaires et milieux économiques. Ceux-ci bénéficient probablement d'une meilleure écoute auprès de leurs gouvernements.



**LA FRANCE ET L'EUROPE DANS TOUT CELA...**

Ainsi vont les internationalisations...

Les développements internationaux des enseignements supérieurs présentent des traits marquants :

- Un discours généralisé magnifiant le rôle de l'enseignement supérieur, comme élément du "bien public".
- Des politiques budgétaires de plus en plus restrictives à son endroit.
- Une demande accrue, mais médiocrement solvable de connaissances, particulièrement dans les pays en développement.
- De nouvelles facilités d'accès résultant de l'évolution des technologies de communication, d'où l'émergence d'un véritable secteur d'activités spécialisé dans les services à l'éducation.
- Une progression rapide des enseignements supérieurs privés, soit à l'initiative de groupes spécialisés dans la formation, soit sponsorisés par des multinationales, soit encore par des universités traditionnelles, en partenariat avec des gouvernements.
- Un affrontement entre milieux universitaires et commerciaux sur la banalisation des enseignements supérieurs en tant que secteur économique.

Lors d'une rencontre entre universitaires européens (European University Association) et américains (American

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

Council on Education), en juillet 2001, dans le cadre de l'université Laval au Québec, un certain nombre de perspectives ont rallié les points de vue de la majorité des participants :

- Une "McDonaldisation" généralisée des enseignements supérieurs paraît peu vraisemblable.
- La langue anglaise dominera de plus en plus l'enseignement.
- Les conditions d'exercice de l'enseignement connaîtront de profondes transformations.
- Le manque d'enseignants deviendra de plus en plus sensible. Les départs en retraite seront nombreux dans les années à venir. Il sera difficile de pourvoir à leur remplacement
- L'obtention de moyens financiers sera de plus en plus problématique et mobilisera l'énergie des dirigeants universitaires.

### **Quels scénarios pour la France ?**

Dans un contexte mondial de développement rapide, le rayonnement des institutions françaises connaît une réduction relative

Deuxième pays "hôte" d'étudiants étrangers derrière les États-Unis, en 1985, la France ne se classait plus qu'en quatrième position en 2000, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne. L'Australie est en passe de la dépasser à son tour.

Est-il possible de corriger cette tendance ? Quelles stratégies choisir à cet effet ? Quelles cartes jouer ?

Étant donné la diversité des situations et des évolutions, une approche globale et unique n'a pas de sens : on l'a vu, l'internationalisation de l'enseignement supérieur n'est pas un long fleuve tranquille. Elle se traduit par une multiplicité de situations particulières tenant aux disciplines concernées, à des considérations locales, aux profils des intervenants.

## 7. La France et l'Europe dans tout cela...

Cela autorise des stratégies "opportunistes", convenant à des institutions ne se trouvant pas en situation dominante, à traiter au cas par cas.

Mais ces stratégies doivent pouvoir se référer à des lignes de conduite générales.

Trois cartes paraissent jouables :

- le renforcement des moyens des institutions ;
- la carte européenne ;
- la carte de la francophonie.

### **Le renforcement des moyens des institutions**

Au cours des prochaines années, les institutions d'enseignement supérieur seront amenées à accroître leurs moyens d'action. Comme toutes les institutions, elles connaîtront notamment des besoins croissants de personnels de documentation, de gestion, d'informatique, de secrétariat, d'accueil, de communication, de services aux étudiants.

Pour créer ces emplois, elles auront besoin de moyens financiers accrus. Ces moyens supplémentaires pourront provenir de diverses sources, existantes ou à susciter :

- De fonds publics, notamment en les faisant bénéficier de fonds destinés à la recherche.
- De fonds d'origine collective ou privée grâce à des dispositifs fiscaux incitatifs.
- De recettes correspondant à des prestations : études, maintenance des connaissances des anciens élèves, participation à des démarches nationales.

Des efforts particuliers devraient également être conduits pour organiser dans des agences interuniversitaires des services connexes assurant des fonctions comparables à celles assurées ailleurs par des entreprises privées : plates-formes technologiques communes, information sur les programmes, conseils d'orientation, recherche de "jobs", logistique de moyens pédagogiques polyvalents, innovations

### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

technologiques de pointe, gestion de réseaux interuniversitaires...

La cohésion de l'enseignement supérieur public français et la compétitivité de l'enseignement supérieur privé doivent être accrues.

### La carte européenne

Le processus engagé pour la création d'un espace universitaire européen (processus de Bologne) fascine la communauté universitaire internationale. Il n'a pas d'équivalent dans le monde. A terme, les diplômes européens pourraient constituer une référence mondiale, grâce à leur harmonisation et au système international de crédits appelé à se mettre en place.

D'ores et déjà, les échanges entre étudiants apportent une valeur ajoutée aux enseignements nationaux..

Au fur et à mesure que l'on abandonnera le stade des pétitions de principe pour traiter les aspects opérationnels, le dossier européen devrait consommer plus de temps et nécessiter une attention accrue.

Trois dossiers méritent une attention particulière :

- Le choix du dispositif commun d'assurance qualité. Il peut être la meilleure et la pire des choses.
- La mise "hors-jeu" de l'AGCS. L'enjeu est ici que le large consensus des milieux universitaires pour récuser l'AGCS soit effectivement relayé par les gouvernements et par les instances européennes, ce qui ne paraît pas encore le cas aujourd'hui.
- La répartition entre pays européens de "domaines d'excellence" mettant à profit leurs spécificités historiques, à charge pour chacun d'eux de faire profiter ses voisins de ses recherches et du fruit de ses investissements.

## **La carte de la francophonie**

Le moyen le plus efficace pour accroître le rayonnement de l'université française pourrait être de proposer, à l'échelle mondiale, un enseignement à distance francophone, bénéficiant des apports des nouvelles technologies, et entièrement gratuit.

Paradoxalement, cette carte n'est pas forcément la plus difficile à jouer.

Une seule plate-forme technologique suffit. Les coûts de son élaboration et de sa maintenance se chiffrent en dizaines, à la rigueur en centaines de millions d'euros : des coûts considérables pour des organisations privées, mais parfaitement tolérables pour un pays comme la France.

Là encore, une agence universitaire unique (il existe d'ailleurs déjà une Agence Universitaire de la Francophonie qu'il suffirait de développer) pourrait se voir allouer un budget pour acheter les meilleurs programmes des universités françaises.

De même, une organisation comme la Fédération Interuniversitaire d'Enseignement à Distance pourrait se voir doter de moyens importants. Cela lui permettrait d'impulser des démarches comme celle de l'Encyclopédie sonore avec des perspectives de succès.

La création de telles dynamiques créerait, de surcroît, une émulation bénéfique pour l'ensemble des universités françaises.

Cela supposerait, naturellement, la négociation d'accords de partenariat avec les pays intéressés par l'hébergement de centres relais locaux.

Cela n'a rien d'une utopie !

Pourquoi le Massachusetts Institute of Technology serait-il capable de mettre gratuitement ses cours à la disposition du public, alors que l'université publique française devrait y renoncer ?

Le coût de l'accès à la formation est actuellement l'obstacle majeur à sa diffusion. Quand l'UMUC (université

#### Les enseignements supérieurs dans le monde, éclatement et effervescence

du Maryland) ou l'université virtuelle syrienne proposent des MBA avec des frais d'inscription de 30 000 dollars ou plus, on voit mal comment cela peut bénéficier à un grand nombre d'étudiants dans des pays en voie de développement.

Quand l'Agence universitaire de la francophonie propose un DESS pour un coût d'inscription de 750 euros, c'est évidemment plus abordable, mais cela reste encore prohibitif pour les étudiants des pays pauvres. D'ailleurs, si les universités françaises se mettaient à pratiquer de tels tarifs sur le territoire national, elles déclencheraient des réactions vigoureuses de la part du monde étudiant.

Paradoxalement encore, les caractéristiques souvent critiquées de l'université française, sa forte cohésion administrative, sa cohérence culturelle, son esprit de désintéressement deviennent des atouts appréciables. Les dispositions administratives nécessaires pour permettre aux universités françaises d'offrir des formations à l'étranger ont d'ailleurs déjà été prises<sup>1</sup>

Ce que ne pourraient faire des universités privées indépendantes, concurrentes et financièrement vulnérables, est à la portée d'un outil national adossé à un budget stable.

\*  
\* \*

---

<sup>1</sup> Décret N° 2002-654 du 30 avril 2002.

## 7. La France et l'Europe dans tout cela...

En résumé, deux conceptions de l'internationalisation des enseignements supérieurs se présentent à nous.

La première relève d'une philosophie d'entreprise. Il s'agit d'étendre son champ d'activité, de conquérir de nouveaux marchés, d'affronter ses concurrents pour leur disputer les profits.

La deuxième nous est proposée par Jane Knight, enseignante à l'université de Toronto<sup>1</sup> :

*L'internationalisation aux niveaux des nations, des secteurs et des institutions, est définie comme le processus d'intégration d'une dimension internationale, interculturelle ou mondiale, dans les buts, les fonctions et les services de l'enseignement supérieur.*

---

<sup>1</sup> Updating the definition of internationalization, International Higher Education n° 33.



## **TABLE DES MATIERES**

<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>1. Les enjeux des enseignements supérieurs</b>	<b>9</b>
<b>2. Le processus d'internationalisation</b>	<b>21</b>
<b>3. L'incidence de l'évolution des nouvelles technologies de l'information</b>	<b>43</b>
<b>4. Le monde des enseignements supérieurs</b>	<b>57</b>
<b>5. L'accréditation et l'assurance qualité</b>	<b>71</b>
<b>6. Le dossier de l'enseignement supérieur auprès de l'organisation mondiale du commerce</b>	<b>83</b>
<b>7. La France et l'Europe dans tout cela...</b>	<b>95</b>



Achevé d'imprimer : (imprimeur) – N° 0000  
à *lieu* en *mois* 2004

N° Editeur : 915425

Dépôt légal : mars 2004

*Imprimé en CEE*